

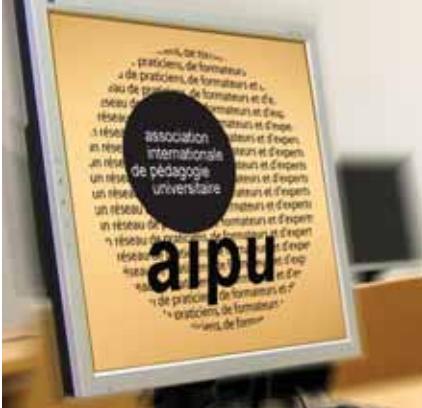
# FORUM

Hebdomadaire d'information

www.umontreal.ca

Volume 41 / Numéro 29 / 7 mai 2007

Université  
de Montréal



## CAHIER SPÉCIAL

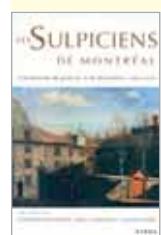
L'Université attend 450 experts en pédagogie universitaire.

## P3 CAPSULE SCIENCE

Le compostage réduit-il les gaz à effet de serre ?

## P9 NEUROPSYCHOLOGIE

Douleur et empathie.



## P12 HISTOIRE

Un ouvrage sur les Sulpiciens.

## Le projet SEUR prend de l'ampleur

Étudiante au Département de physique, Ariane Longpré-Lauzon a fait partie en 2005 de l'équipe de moniteurs du projet de sensibilisation aux études universitaires et à la recherche (SEUR). Elle connaît bien ce projet puisqu'elle en avait elle-même profité alors qu'elle était à l'école secondaire. « Chaque année, des anciens stagiaires posent leur candidature et ça nous fait très plaisir », lance Louis Dumont, professeur au Département de pharmacologie et initiateur du projet en 2000.

Pour une huitième année de suite, des centaines d'élèves du secondaire viendront passer une semaine sur le campus grâce à ce projet unique en son genre. « Ils ne s'ennuieront pas », promet Anne Lassonde, coordonnatrice du projet et ancienne monitrice. Au programme : rencontres avec des chercheurs, visites d'entreprises, expérimentations en laboratoire, sorties sur le terrain, conférences, activités de loisir... Et cela, sans aucun frais.

L'idée à l'origine de ce projet était de faire découvrir aux jeunes issus de quartiers défavorisés le milieu universitaire afin de susciter chez eux l'envie de poursuivre leurs études. « Dans les familles plus aisées, les jeunes sont davantage en contact avec le monde universitaire, commente Louis Dumont. C'est différent là où les diplômés universitaires sont plus rares. Le fait de les plonger dans une

Suite en page 2



Louis Dumont et Anne Lassonde présentent l'affiche de la nouvelle saison du projet de sensibilisation aux études universitaires et à la recherche.

## Le stress professionnel est en partie lié à l'espace de travail



Jacqueline Vischer estime que l'environnement de travail peut stimuler les bonnes relations entre collègues ou, au contraire, contribuer de manière significative à faire monter le stress.

## Un meilleur aménagement des bureaux améliore la productivité

C'est bien connu, le travail est une source importante de stress chez plusieurs employés. Au cours des dernières décennies, plusieurs études scientifiques ont analysé les facteurs qui contribuent à l'anxiété professionnelle, s'attardant sur la nature des tâches, l'organisation du travail ou les relations interpersonnelles. Peu se sont par contre penchées sur les effets d'une chaise mal ajustée, d'un néon défectueux ou d'un voisin de bureau bruyant.

Depuis quelques années, Jacqueline Vischer, professeure à l'École de design industriel et spécialisée en psychologie de l'environnement, élabore un modèle théorique du stress lié à l'espace de travail. « Plus une personne est à l'aise physiquement dans son environnement, plus elle disposera d'énergie pour accomplir ses tâches, explique-t-elle. Dans le cas contraire, la personne devra consacrer son énergie à corriger les éléments qui nuisent à son

travail. Si c'est le cas, on peut en déduire que son environnement est stressant. » Selon elle, cette situation est fréquente dans les tours de bureaux, où les gens ne se sentent pas en contrôle de leur milieu.

### Entre interaction et intimité

La chercheuse a créé un outil qui mesure de manière quantitative le « confort fonctionnel », c'est-à-dire l'interaction de l'usager avec les élé-

ments de son espace. Les employés évaluent leurs conditions physiques de travail sur une échelle graduée de 1 à 5. Le minimum correspond à une zone d'inconfort dont les causes sont présentement étudiées par le groupe de recherche de Jacqueline Vischer.

« Le bruit est souvent cité comme un problème, particulièrement dans les aménagements à aire ouverte, observe Mme Vischer. Les entreprises n'améliorent pas les choses, car elles ont tendance à réduire les superficies des postes de travail. Il y a donc plus de gens, de matériel et de mouvements dans un même endroit. » Chaque employé affiche cependant une tolérance au bruit qui lui est propre et qui dépend très souvent de ses fonctions. Une personne ayant besoin de se concentrer ou travaillant seule sera plus facilement distraite que des étudiants qui réalisent un projet en équipe.

Comment alors évaluer les répercussions de ce désagrément ? « Certains bruits incommodent tout le monde, note la chercheuse. Par exemple, n'importe qui peut être dérangé par les voix de collègues qui parlent en se déplaçant proche de son poste de travail. C'est un bruit soudain auquel on ne peut s'habituer et qui est intelligible pour le cerveau. Ce n'est pas un son constant qui ne contient aucune information, comme celui de la ventilation. »

Si Jacqueline Vischer en est encore à explorer toutes les dimensions du bruit, elle a toutefois découvert entretemps comment les paravents influent sur le stress lié à l'espace de travail. Selon ses calculs, les cloisons devraient idéalement mesurer entre 1,2 à 1,3 m (entre 48 et 52 po). Cette hauteur est un compromis entre l'interaction et l'intimité : elle protège des regards intrusifs, limite la portée des voix, mais rappelle cependant à l'employé qu'il n'est pas seul.

Le confort fonctionnel dépend de plusieurs autres facteurs comme la nécessité d'une surface de travail adaptée à la tâche ou le nombre et la taille des salles de réunion. La question du rangement revient aussi de manière récurrente, fait remarquer la chercheuse. « Des employés vont insister sur le fait qu'ils ont besoin de plusieurs classeurs à proximité, car ils ne peuvent accomplir leurs tâches si leurs documents ne sont pas tout près d'eux. Même s'ils n'y touchent qu'une fois par mois ! » raconte-t-elle, convaincue que ce facteur relève davantage du confort psychologique que fonctionnel.

Suite en page 2

## Le projet SEUR prend de l'ampleur

Suite de la page 1

université pendant une semaine les aide à démythifier la science et les technologies. Et qui sait ? Peut-être qu'un jour ils s'inscriront à l'Université de Montréal.

Pendant un mois et demi, 90 élèves par semaine sillonnent le campus par groupes de 10 avec l'un ou l'autre des neuf moniteurs. Les séjours ne commenceront qu'en juin, mais déjà l'équipe est à pied d'œuvre pour que tout soit prêt à temps. « Nous espérons que les professeurs et les chercheurs nous ouvriront les portes de leurs locaux de travail pendant l'été », mentionne Mme Lassonde. On espère recruter quelque 150 bénévoles pour la durée des séjours. Certains ne reçoivent qu'un seul groupe pour une visite, d'autres en accueillent plusieurs. »

Au cours des dernières semaines, les porte-paroles du projet SEUR ont visité les écoles afin de promouvoir les stages auprès des élèves de troisième à cinquième secondaire. Dans certains cas, les émissaires de l'UdeM ont visité 15 classes dans la même école.

### Nouvelle approche contre le décrochage

Nouveauté cette année : la Faculté des arts et des sciences offrira des stages en espagnol. Une douzaine d'élèves consacreront

quatre demi-journées par semaine à l'apprentissage de cette langue grâce à des présentations et à des ateliers. Déjà, quelques personnes se sont inscrites. « Cela montre l'intérêt que suscite cette langue chez les jeunes », souligne Anne Lassonde, elle-même bachelière en communication.

**« L'objectif est de repérer 100 jeunes à risque de décrochage et de les mettre en relation avec autant d'étudiants. »**

Même si elle se prépare à vivre une période très intense, la coordonnatrice travaille toute l'année à différents volets du projet SEUR. De septembre à mai, environ 25 conférences sont organisées dans les écoles de la région montréalaise par son équipe. On y aborde différents thèmes liés à la formation universitaire.

L'automne prochain, une nouvelle approche sera instaurée pour lutter contre le décrochage des garçons : le parrainage. « L'objectif est de repérer 100 jeunes à risque de décrochage et de les

mettre en relation avec autant d'étudiants. Nous voulons que cette relation amène le jeune à garder le cap sur les études », précise Louis Dumont.

Le professeur est très sensible au fait que les garçons sont deux fois plus à risque que les filles d'abandonner l'école avant l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. « Ils manquent de modèles positifs, renchérit Anne Lassonde. Parfois, ils n'ont jamais eu l'occasion d'entrer en relation avec une personne du milieu universitaire. »

Ce programme de parrainage est rendu possible par une subvention de 70 000 \$ du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec. Deux chargés de projet ont été embauchés pour l'occasion : Jenny Deschênes et Vincent Boutonnet. Les disciplines suivantes ont été ciblées : chimie, physique, design industriel, génie, mathématiques, sciences biomédicales et sciences biologiques.

Les séjours d'immersion et les autres activités du projet SEUR sont, quant à eux, financés par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Information : <[www.seur.umontreal.ca](http://www.seur.umontreal.ca)>.

Mathieu-Robert Sauvé

## Saviez-vous que...?

### Nicolas Mateesco et Monique Bunger Berzeanu ont été une source d'inspiration pour de nombreux étudiants de l'Université de Montréal

Ils sont tous deux natifs de Roumanie, licenciés de la Faculté de droit de l'Université de Bucarest et docteurs en droit de l'Université de Paris. Nicolas Mateesco obtiendra un doctorat en droit international en 1947 et il sera un précurseur du droit de l'espace en cette période du début

de l'utilisation du nucléaire. Sa compagne, Monique Bunger Berzeanu, deviendra deux ans plus tard docteure en droit grâce à sa thèse intitulée « Le problème juridique posé par le sous-sol de la haute mer ». C'est à Paris que l'idée de venir s'installer au Canada et plus particulièrement au Québec fait son chemin. On leur délivrera finalement leur visa en octobre 1950. Sans renier ses origines roumaines, le couple Mateesco choisira de changer de nom pour prendre celui de Matte afin que ses enfants se sentent chez eux au Canada.

Les Mateesco savent très bien qu'ils ne pourront pratiquer le droit dans la province de Québec qu'après quelques années et après avoir réussi l'examen du Barreau. Mme Mateesco entreprend donc des études à l'École de la Chambre syndicale de haute couture de Paris en histoire du costume, en croquis et en coupe, ce qui lui permettra d'enseigner pendant sept ans à l'École ménagère provinciale du campus.

À son arrivée au Québec, M. Mateesco se présente à la Faculté de droit de l'Université de Montréal pour y chercher du travail. Le directeur des études de cette époque, Maximilien Caron, lui propose de prononcer une conférence devant les membres du Club des relations internationales (CRI). Le conférencier suscite un tel enthousiasme qu'il est engagé « sur-le-champ », en 1951, comme professeur de droit aérien. À partir de

cette année-là, il sera également conseiller officiel du Club des relations internationales des étudiants de l'UdeM. M. et Mme Mateesco seront ceux, comme il est écrit dans le livre-album du CRI, qui « plus que tous autres ont assuré la pérennité du Club et lui ont donné l'esprit à tendance humaniste que nous lui connaissons ». Le couple Mateesco était apprécié par les membres du Club pour son sens de la solidarité, de la responsabilité et de la diplomatie.

Fondé en 1947 par l'étudiant en droit Iberville Fortier, le CRI permet aux étudiants qui s'intéressent aux problèmes internationaux de les étudier et d'en discuter au cours de réunions. Afin de mieux comprendre l'actualité mondiale, le CRI recevra au fil des années « des diplomates, des hauts fonctionnaires, des professeurs et autres spécialistes qui ont traité de l'Afrique du Nord française, de l'Allemagne, de la Palestine, de la Chine et autres problèmes d'un intérêt aussi actuel ». La première conférence du Club sera donnée par Pierre Elliott Trudeau à son retour d'un voyage d'études en Chine.

Sources :  
Division des archives, Université de Montréal. Fonds du Bureau de l'information (D0037).  
Division des archives, Université de Montréal. Fonds de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (P0033).



L'actualité mondiale a pris sa place à l'Université grâce à M. et Mme Mateesco.

## Le stress professionnel est en partie lié à l'espace de travail

Suite de la page 1

### Le prix de l'inconfort

Jacqueline Vischer poursuit ses recherches sur le terrain. « J'en ai encore pour deux ou trois ans. Je crois que ce sera une grande innovation si nous réussissons à démontrer qu'on peut mesurer le stress lié à l'espace de travail. J'aimerais que les milieux de l'immobilier, de l'industrie du design et de la construction prennent conscience qu'un mauvais aménagement des postes a une incidence coûteuse sur la performance. »

Le stress professionnel entraîne en effet des pertes insoup-

çonnées. En 1999, les États membres de l'Union européenne révélaient qu'elles se chiffraient environ à 20 milliards d'euros chaque année. Le stress serait aussi à l'origine de 50 à 60 % de l'ensemble des congés de maladie.

« L'anxiété engendrée par l'environnement représente peut-être un tout petit pourcentage du stress professionnel, dit Mme Vischer. Mais, si l'on peut réduire ce stress en réaménageant l'espace de travail, ce serait déjà ça de gagné. Et ça ne coûterait pas cher ! Il faut juste connaître les bonnes solutions. »

Marie Lambert-Chan

## Forum parmi les meilleurs journaux universitaires au Canada



Sophie Cazanave, la correctrice de Forum, s'affaire à relire les dernières épreuves du journal.

Le journal **Forum** a remporté la médaille de bronze au concours annuel du Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation (CCAE) dans la catégorie du meilleur journal. Tous les journaux que publient les universités, anglophones comme francophones, sont admissibles à un prix d'excellence. La médaille d'or a été décernée cette année à l'Université de la Colombie-Britannique et la médaille d'argent à l'Université de Calgary.

De façon générale, les juges tiennent compte de la qualité des textes et des photos ainsi que du travail de mise en page. Le jury se demande aussi si l'équipe affectée au journal a atteint les objectifs de rayonnement qu'elle s'était fixés.

Dans leurs commentaires, les membres du jury ont salué la grande force des articles et la diversité des sujets abordés. Ils ont aus-

si été impressionnés par la mise en page et la présentation des photos.

C'est la septième fois en huit ans que le travail de **Forum** est récompensé par un jury du CCAE.

Mais là ne s'arrête pas la récolte de l'équipe des publications puisque Daniel Baril a gagné la médaille de bronze dans la catégorie du meilleur article de langue française avec un texte publié dans la revue *Les diplômés* et intitulé « Depuis Babel : où est passé la langue mère ? ».

Les juges ont souligné la qualité du texte et plus précisément le travail de vulgarisation accompli avec un sujet ardu mais néanmoins passionnant. L'article, paru au printemps 2006, s'interroge, à travers les réflexions de plusieurs chercheurs, sur l'origine et l'évolution d'une langue mère qui aurait donné naissance aux 6000 langues actuellement parlées sur la planète.



### Rectificatif

Dans le numéro de **Forum** du 23 avril, une erreur s'est glissée quant à la nouvelle adresse de la Direction des ressources humaines et du Bureau du personnel enseignant, qui est le 7077, avenue du Parc. Nos excuses.

# Éducation permanente

## Nouveau certificat en coopération internationale à la FEP

Ce programme a été élaboré en partenariat avec les organismes de solidarité

« En coopération internationale, la bonne volonté ne suffit plus. Il faut posséder une formation particulière pour savoir comment intervenir dans des situations qui se sont grandement complexifiées », affirme Louise Blanchette, responsable du nouveau certificat en coopération internationale à la Faculté de l'éducation permanente (FEP).

Ce dernier-né des certificats de la FEP, qui accueillera ses premiers étudiants en septembre prochain, veut combler un besoin exprimé par les milieux de la coopération, où l'on est de plus en plus conscient de la nécessité de professionnaliser l'intervention et d'aller au-delà de l'aide humanitaire.

Si les secteurs d'intervention en solidarité internationale demeurent l'éducation, la santé, la lutte contre la pauvreté et le respect des droits de la personne, les coopérants et les volontaires travaillent très souvent dans des contextes marqués par les conflits armés et les catastrophes naturelles. C'est pour répondre aux nouvelles exigences du travail de coopération que ce programme pluridisciplinaire a été conçu.

Les objectifs visent à amener l'étudiant à bien comprendre le contexte et les enjeux d'une situation où il sera appelé à intervenir, mais aussi à lui donner les moyens pour le faire adéquatement. « Il ne s'agit pas d'aller faire les choses à la place des autres, mais de savoir soutenir les compétences locales », précise Mme Blanchette.

Les responsables du certificat ont aussi voulu miser sur le développement de l'esprit critique des coopérants quant aux réalités sociales, économiques et politiques dans lesquelles ils seront des agents. Ce volet fait l'objet de deux des cours du bloc obligatoire qui portent sur les enjeux et la dynamique de la coopération internationale.

En outre, le programme offre des cours dans les domaines de la citoyenneté, de la santé, des rapports hommes-femmes, de l'économie sociale, de l'anthropologie, des relations internationales,



Louise Blanchette croit que les étudiants doivent développer leur esprit critique.

des enjeux politiques en Afrique, de l'intervention en situation de crise, des communications interculturelles et même de l'accommodation raisonnable !

« Dans la liste des cours propres à une problématique, un atelier thématique et un cours sur les enjeux contemporains peuvent également être adaptés à des situations précises engendrées par l'actualité », ajoute la responsable. Quatorze des 30 cours offerts ont été créés pour ce certificat.

L'ensemble du programme a été élaboré en étroite collaboration avec des organismes de solidarité, ce qui le distingue notamment du seul autre certificat du genre donné au Québec. Ces organismes sont le Carrefour canadien international, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale, le Service d'assistance canadienne aux organismes, Équiterre, Jeunesse Canada Monde, Oxfam-Québec et Canadian University Services Overseas.

Plusieurs chargés de cours seront issus de ces organismes qui se sont pour leur part engagés à recevoir des stagiaires du certificat.

Le programme de coopération internationale s'adresse à des intervenants qui ont déjà une formation collégiale et un an d'expérience, ou qui ont accumulé au moins 30 crédits dans un établissement universitaire. Il s'adresse à tout intervenant en coopération, peu importe son champ d'expertise : santé, agriculture, technologie de l'information, éducation, sécurité, gestion ou environnement.

Daniel Baril

## Prix Lizette-Gervais : la FEP se démarque

Marie-Odile Marcoux-Fortier, finissante du programme de certificat en journalisme à la Faculté de l'éducation permanente (FEP), est la lauréate du prix Lizette-Gervais dans la catégorie « radio ». Son reportage *Un nid d'amour au CHSLD* lui a valu une bourse de 1500 \$ assortie d'un stage rémunéré de quatre semaines à la Première Chaîne de Radio-Canada.

Dans la catégorie « télévision », l'honneur est également revenu à un étudiant du programme de journalisme de l'UdeM, Martin-Frédéric Constant, pour son reportage *La main-d'œuvre oubliée*. M. Constant gagne une bourse de 1500 \$ assortie d'un stage rémunéré de quatre semaines au Réseau TVA.

Ces prix ont été institués pour offrir à des étudiants finissants la possibilité d'entreprendre une carrière en radio-télévision et pour perpétuer la mémoire de Lizette Gervais, cette grande journaliste-animateuse décédée en 1986. La journaliste Suzanne Laberge préside le conseil d'administration de ces prix.

Les prix Lizette-Gervais, remis cette année le 4 mai, sont les seuls prix du genre décernés à des étudiants finissants en communication ou en journalisme au Québec dans les catégories de la radio et de la télévision. Les participants devaient soumettre un reportage de six minutes à caractère social ou humaniste.

# capsule science

## Le compostage réduit-il les gaz à effet de serre ?

Dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), Environnement Canada a mis sur pied un programme de sensibilisation au vermicompostage dans les écoles primaires. Des bacs et des vers spécialement sélectionnés sont distribués gratuitement et les enfants sont invités à déposer les résidus végétaux de leurs dîners et collations.

Mais, à première vue, l'effet du compostage sur la réduction des GES n'est pas évident : composté ou non, un végétal va retourner à l'atmosphère la même quantité de gaz carbonique ( $\text{CO}_2$ ) qu'il y a puise au cours de sa croissance. On pourrait aussi penser que l'incinération produirait le même résultat.

« La question n'est pas simple, convient Sébastien Sauvé, professeur au Département de chimie et spécialiste des contaminants environnementaux. Tout dépend en fait des conditions de compostage. Un produit végétal qui se décompose à l'air libre émet du  $\text{CO}_2$ , engendré par la digestion des bactéries qui se nourrissent de ces résidus. Mais, si l'on enfouit les résidus végétaux, ce ne sont plus les mêmes bactéries qui vont dégrader le végétal : les bactéries qui vivent en milieu anaérobie, c'est-à-dire sans oxygène, produisent du méthane plutôt que du gaz carbonique par leur digestion. »

Or, l'effet de serre attribué au méthane est 30 fois plus important que celui du gaz carbonique. Le compostage domestique se traduit donc par un gain réel dans la lutte contre les GES, mais à condition qu'il soit très bien aéré. Selon les environnementalistes, la meilleure solution serait toutefois le compostage industriel anaérobie, où l'on peut récupérer le méthane qui sert alors de source d'énergie ; sa combustion n'entraînerait presque aucun résidu.

Le  $\text{CO}_2$  n'est pas toxique et nous en avons même besoin pour vivre. Seul le  $\text{CO}_2$  causé par la combustion des matières fossiles est considéré comme un GES parce qu'il s'ajoute au gaz carbonique déjà pré-

sent dans l'atmosphère et qui est continuellement recyclé.

### Vermicompostage et broyage

Que font les vers dans le processus de compostage ? « Ils accélèrent la décomposition puisque ce qu'ils rejettent est digéré plus facilement par les bactéries, répond Sébastien Sauvé. De plus, ils contribuent à oxygéner et à humidifier le sol. »

Par contre, faire brûler son tas de feuilles n'est « vraiment pas une bonne idée, affirme le professeur. Le compostage permet de conserver une partie du  $\text{CO}_2$  dans la biomasse alors que l'incinération détruit tout. Si la combustion de feuilles ou de foin n'est pas très toxique, elle dégage quand même du monoxyde de carbone ainsi que des HAP [hydrocarbures aroma-

tiques polycycliques] et envoie des particules de suie en suspension dans l'air. »

En l'absence d'installations de compostage, le chimiste estime qu'il vaut encore mieux broyer ses résidus végétaux domestiques et les envoyer à l'égout plutôt que de les mettre à la poubelle et de les destiner à l'enfouissement si le méthane n'est pas récupéré. « Les résidus broyés vont se retrouver à l'usine d'épuration et les boues seront incinérées, un procédé qui produit zéro méthane », assure-t-il.

En plus d'éviter la production de méthane, le compostage domestique bien contrôlé réduit la saturation des sites d'enfouissement et les frais qui y sont associés tout en produisant un fertilisant qui évitera le recours aux engrangements chimiques polluants.

Daniel Baril



Sensibiliser les enfants aux vertus du recyclage, c'est bien, mais encore faut-il que les gestes encouragés soient bel et bien utiles pour la sauvegarde de l'environnement.

## Affaires universitaires

# Luc Granger devient vice-recteur adjoint aux affaires professorales

À sa réunion du 30 avril, le Conseil de l'Université a nommé Luc Granger au poste de vice-recteur adjoint aux affaires professorales. M. Granger, professeur retraité du Département de psychologie, est entré en fonction le 1<sup>er</sup> mai et son mandat prendra fin le 31 mai 2010.

Les fonctions de M. Granger comprennent la direction du Bureau du personnel enseignant et la mise en œuvre des grandes orientations de l'UdeM en matière de renouvellement et de redéploiement du corps professoral, ainsi que l'amélioration des mécanismes de soutien au développement de la carrière professorale. Au sein de la direction, le vice-recteur aux affaires professorales travaille sous l'autorité du provost et vice-recteur aux affaires académiques, Jacques Frémont.

« Luc Granger a eu une carrière de professeur bien remplie, durant laquelle il a connu entre autres les défis qui se posent aux administrations universitaires, a

expliqué M. Frémont. Son expérience combinée avec son dynamisme et son attachement à l'enseignement et à la recherche universitaire en font la personne toute désignée pour ce poste. Nous sommes heureux qu'il ait accepté de se joindre à notre équipe. »

Le professeur Granger est diplômé de l'Université de Montréal, où il a obtenu un baccalauréat, une licence et un doctorat en psychologie. Il a fait des études postdoctorales à la Faculté des sciences de l'Université de Lille. Entré à l'UdeM à titre de chargé d'enseignement principal en 1968, M. Granger est devenu par la suite professeur et il a dirigé le Département de psychologie à trois reprises (1980-1983, 1990-1994 et 1998-2004), en plus d'occuper les fonctions de vice-doyen à la Faculté des arts et des sciences de 1983 à 1987. Il était membre de l'Assemblée universitaire depuis 1998, du Conseil de

l'Université depuis 2004 et du Comité exécutif depuis 2006. M. Granger a remis sa démission à toutes ces instances, où il sera remplacé, selon la procédure prévue, au cours des prochains mois.



Luc Granger

## Les chargés de cours et l'Université s'entendent



L'Université et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM) ont signé le 26 avril la nouvelle convention collective liant les parties jusqu'au 31 aout 2009. L'entente prévoit notamment des hausses salariales de 16,5 % en pourcentage composé du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 1<sup>er</sup> mai 2009. Une somme de 250 000 \$ est par ailleurs prévue pour le soutien à l'enseignement. Un comité se penchera aussi sur la problématique de la taille des groupes classes.

Sur notre photo, à la première rangée, de gauche à droite : Guy Breton, vice-recteur exécutif; Charles Overy, président du SCCCUM; le recteur, Luc Vinet; Jacques Frémont, provost et vice-recteur aux affaires académiques; et Michel Laurier, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation.

À la deuxième rangée : Dominique Barot, vice-présidente du SCCCUM; Sylvie Lafleur, chargée de cours; Francis Lagacé, chargé de cours; Richard Patry, directeur intérimaire (FAS); Louise-Hélène Richard, directrice générale des Services aux étudiants; Pierre Jalbert, directeur de la recherche et de la planification; et Yves Du Sablon, conseiller en relations de travail.

## Les as de la Supergrille



Le Centre de communication écrite (CCE) a remis, le 25 avril, ses prix aux gagnants de la Supergrille, publiée dans le numéro de *Forum* du 12 mars à l'occasion de la Semaine du français. Le premier prix, un chèque de 500 \$, est allé à Sylviane Dubé, étudiante et titulaire d'un diplôme de la Faculté des arts et des sciences (FAS); le deuxième prix a été décerné à Claude Duchesnay, employé à la Librairie de l'Université, qui a reçu le *Dictionnaire culturel en langue française* en quatre volumes des Dictionnaires Le Robert (d'une valeur de 350 \$); et le troisième prix a été accordé à Joëlle Desjardins, titulaire d'un diplôme de la FAS, qui s'est vu remettre le « coffret Robert », contenant *Le Nouveau Petit Robert 2007* et *Le Petit Robert des noms propres 2007*, ainsi que le *Dictionnaire des synonymes, nuances et contraires* de la collection Les usuels Le Robert (d'une valeur de 185 \$).

De gauche à droite sur notre photo, Émilie Bachelier, des Éditions Le Robert, M<sup>e</sup> Dubé, M. Duchesnay, Nathalie Parent, chargée de projet au CCE, et M<sup>e</sup> Desjardins.

## Mission indispensable pour le diplômé Robert Petit



Un diplômé en droit, Robert Petit, est à la tête d'un groupe de procureurs chargés d'intenter des procès aux Khmers rouges, au Cambodge. Les procès pourraient s'ouvrir au début de 2008, dès que le gouvernement de Phnom Penh et les experts internationaux auront mis le point final aux pourparlers sur la marche à suivre au cours de ces procès. À 45 ans, Robert Petit a déjà travaillé au Tribunal pénal international pour le Rwanda, en 1995, avant d'être procureur en Sierra Leone, au Timor oriental et au Kosovo. Plus de 1,7 million de personnes ont été tuées ou sont mortes des suites de la torture dans les années 80. Les leaders du mouvement de Pol Pot sont restés impunis.

Source : *Maclean's*, 7 mai 2007.

## Baccalauréat bidisciplinaire La place de la littérature dans la cité

**Les départements d'études anglaises et des littératures de langue française fêtent conjointement leur 45<sup>e</sup> anniversaire**

Il n'est pas banal que deux départements dont les objets d'étude sont aussi éloignés que la littérature anglaise et la littérature française s'associent pour célébrer leur 45<sup>e</sup> anniversaire.

Pour la circonstance, le Département d'études anglaises et le Département des littératures de langue française tenaient une table ronde bilingue, le 20 avril dernier, sur la place de la littérature dans la cité et lançaient un nouveau programme bidisciplinaire unique au Québec.

« Ces activités communes font mentir le concept des deux solidités », déclarait le doyen de la Faculté des arts et des sciences, Joseph Hubert, au lancement des activités.

Le Département des littératures de langue française a en outre profité de l'occasion pour décerner un doctorat honorifique à Jacques Roubaud (voir l'article ci-dessous).

### Grandeur et souillure de la littérature

Animée par l'écrivaine et journaliste Aline Apostolska, la table ronde a présenté des points de vue tantôt convergents et tantôt divergents sur le rôle de la littérature.

Lianne Moyes, professeure au Département d'études anglaises, s'en est remise à Victor Hugo pour soutenir que « la poésie est un espace où tout est permis et où tout a droit de cité ». A l'opposé de cette vision glorieuse de la littérature, Catherine Mavrikakis, professeure au Département des littératures de langue française, a fait siennes les paroles de l'écrivain Michel Surya, pour qui « la littérature ne doit retenir aucune gloire, doit rester honteuse, quasi sale de



De gauche à droite, Catherine Mavrikakis, Lianne Moyes, Aline Apostolska, Ollivier Dyens et Jean-François Bourgeault

souillures ». À son avis, la littérature n'a pas à défendre la veuve et l'orphelin ; il y a d'autres lieux plus efficaces pour soutenir des causes sociales et redresser des torts.

Au lendemain de la tuerie de Virginia Tech, M<sup>e</sup> Mavrikakis a récusé les propos de ceux qui reprochaient aux professeurs de cet établissement de n'avoir pas réagi aux écrits violents du tueur. « Si les textes violents devaient être interdits, il n'y aurait plus de cours de littérature », a-t-elle souligné.

**Les doyens des deux départements ont lancé un programme unique en son genre, le baccalauréat en littératures de langues anglaise et française.**

Pour le directeur du Département d'études françaises de l'Université Concordia, Ollivier Dyens, la crise de la littérature reflète la crise existentielle provoquée par la science et la technologie, qui changent notre perception du monde. « Avec les technologies de la communication comme Internet, il y a une crise de la narration, affirme-t-il. Il n'y a plus de début et de fin, ni de couches successives dans un récit ; il n'y a que du présent et de la linéarité et cela est difficile à intégrer dans notre métaphysique. »

### Un baccalauréat bidisciplinaire unique

Les doyens des deux départements du campus ont profité de la table ronde pour lancer un programme unique en son genre, le baccalauréat en littératures de langues anglaise et française.

« Il s'agit d'un programme très exigeant qui demande de suivre la moitié des cours dans le corpus d'études françaises et l'autre moitié dans celui d'études anglaises, a souligné le doyen du Département d'études anglaises, Robert Schwartzwald. Cette spécialisation s'avérera un atout pour travailler dans l'édition, l'enseignement, les relations publiques, les ONG ou les ministères. »

Le baccalauréat donne accès aux cycles supérieurs des deux départements ainsi qu'à ceux en littérature comparée et il accueillera ses premiers étudiants en septembre prochain.

Daniel Baril

## Doctorat honorifique à un oulipien

À l'occasion de son 45<sup>e</sup> anniversaire, le Département des littératures de langue française remettait un doctorat honorifique au poète et



Jacques Roubaud

mathématicien Jacques Roubaud, professeur retraité de l'École des hautes études en sciences sociales de l'Université Paris X.

« Jacques Roubaud est l'un des plus grands poètes français vivants, affirme Éric Méchoulan, directeur du Département. Son œuvre est extraordinairement variée ; il est non seulement poète mais aussi romancier, un excellent romancier qui a également écrit sur le Moyen Âge et les troubadours en plus de produire des textes théoriques sur l'alexandrin et le sonnet. »

Cette carrière a été menée en parallèle avec des travaux en mathématique, deux domaines qui se rejoignent chez Jacques Roubaud puisqu'il est aussi oulipien, c'est-à-dire un membre du mouvement Oulipo. Voici comment Jacques Roubaud définit ce mouvement :

Ou c'est OUVROIR, un atelier. Pour fabriquer quoi ? De la LI. LI c'est la littérature, ce qu'on

lit et ce qu'on nature. Quelle sorte de LI ? La LIPO. PO signifie potentiel. Que font les OULIPIENS ? Ils travaillent à faire avancer la LIPO en inventant des contraintes. Des contraintes nouvelles et anciennes, difficiles et moins difficiles et trop difficiles. Et un AUTEUR oulipien, c'est quoi ? C'est un rat qui construit lui-même le labyrinthe dont il se propose de sortir.

« L'approche des oulipiens est à l'opposé de l'inspiration, souligne Éric Méchoulan. Ils se donnent des contraintes sérieuses, mais ils ne se prennent pas au sérieux dans ces contraintes. Cela donne des textes très imaginatifs et parfois très drôles. »

L'exemple le plus célèbre de ce mouvement demeure le roman de Georges Perec *La disparition*, dans lequel l'auteur raconte une histoire cohérente sans utiliser un seul mot contenant la lettre « e ».

D.B.



## Congrès de l'AIPU

# Enseigner, oui, mais comment ? Et pourquoi ?

Après une décennie dominée par le discours sur la recherche universitaire, la pédagogie reprend ses droits. Et elle sera examinée sous toutes les coutures du 16 au 18 mai, lorsque plus de 450 personnes participeront, sur le campus, au 24<sup>e</sup> congrès de l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU).

L'UdeM recevra, à cette occasion, des professeurs d'une vingtaine de pays, incluant neuf pays africains. Les liens de plus en plus nombreux entre le Nord et le Sud seront abondamment discutés, dans un contexte où le mot « internationalisation » fait

désormais partie du jargon de l'universitaire moderne. Mais encore faut-il être outillé pour réussir ces transferts et ces échanges.

Plus de 325 communications, minicolloques et ateliers se tiendront dans les salles du pavillon Claire-McNicoll. Une place significative sera accordée aux témoignages de professeurs ayant mis à l'essai des technologies nouvelles ou des approches inédites. Jeux de rôle, télèveuteurs, portfolios, baladeurs à disque dur, les participants pourront se faire une idée sur telle ou telle innovation et se demander si elle convient à leur discipline.

La qualité des apprentissages et leur évaluation s'annoncent comme les vedettes de ce congrès. Les étudiants apprennent-ils ce qu'on leur enseigne ? Ou, comme le dit le président de l'AIPU, Jacques Tardif, « qu'est-ce que l'étudiant apprend et est-ce que cela correspond aux exigences de la société ? » M. Tardif, de l'Université de Sherbrooke, prononcera la conférence de clôture et il sait qu'en parlant de « l'approche client » il en fera sursauter plus d'un, surtout parmi la délégation européenne. Mais la provocation ne l'a jamais rebuté.

Neuf grandes conférences sont au programme, qui tenteront de mettre en contexte le rôle de l'enseignant aujourd'hui. À l'ouverture, Pierre Lucier, titulaire de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, reprendra le thème du congrès, « Vers un changement de culture en enseignement supérieur : regards sur l'innovation, la collaboration et la valorisation », en se demandant de quelle manière les pressions du monde extérieur modifient le travail intellectuel à l'intérieur de la classe.

Il sera aussi question du comportement de l'étudiant en 2007, de

ses habitudes de travail et de recherche. Le plagiat sera également à l'ordre du jour, puisqu'il s'agit là d'une préoccupation qui ne peut être ignorée.

Ces thèmes et plusieurs autres seront donc au menu de cette 24<sup>e</sup> rencontre de l'AIPU. Pour souligner l'importance de l'activité, *Forum* y consacre quatre pages, en soulignant la contribution de quelques-uns des nombreux professeurs de l'UdeM présents au congrès.

**Paula des Rivières**



Rhoda Weiss-Lambrou et Michel Laurier

## Le professeur est là pour aider l'étudiant à se dépasser

« Il n'y a pas si longtemps, l'apprenti professeur terminait son doctorat et se retrouvait peu après devant sa classe, sans se poser trop de questions sur son enseignement. Cette époque est révolue », fait observer Michel Laurier, coprésident, avec Rhoda Weiss-Lambrou, du 24<sup>e</sup> congrès de l'Association internationale de pédagogie universitaire.

Le thème du congrès, « Vers un changement de culture en enseignement supérieur », permettra aux participants de relater leurs bons et moins bons coups en pédagogie et de découvrir les avantages et les limites des nouvelles technologies. Car, qui dit pédagogie en 2007, dit nécessairement technologies de l'information et de la communication. Mais pas n'importe lesquelles et surtout pas n'importe comment, préviendront les experts.

Aux tables rondes et ateliers, plusieurs autres thèmes seront abordés, dont l'encadrement des étudiants, un enjeu majeur à tous les cycles d'études puisqu'il s'agit d'une composante essentielle dans la prévention des abandons.

« Il y a moyen de faire mieux et de faire autrement, rappelle Mme Weiss-Lambrou, directrice du Centre d'études et de formation en enseignement supérieur (CEFES). Les caractéristiques et les comportements des étudiants changent, et leur façon d'apprendre et d'agir également. »

Mis sur pied en 2000, le CEFES est devenu un incontournable pour les nouveaux professeurs désireux de discuter avec

des collègues ou pour des professeurs plus expérimentés qui veulent améliorer leur enseignement. « Apprendre à prendre des risques », comme le dit le titre d'une conférence.

L'UdeM n'est pas la seule à posséder pareille unité; en effet, peu d'universités se passeraient aujourd'hui d'un centre ou d'un service de pédagogie, à l'heure où la bataille pour la clientèle étudiante est féroce.

M. Laurier, qui est doyen de la Faculté des sciences de l'éducation, est lui aussi bien placé pour saisir l'importance d'un bon enseignement. « Lorsque nous demandons à nos étudiants ce qui les a conduits à choisir une carrière d'enseignant, ils nous parlent invariablement d'un membre de la famille qui enseignait ou d'un professeur qui les a marqués. » M. Laurier lui-même se souvient d'un professeur de littérature dont la passion, alliée à une discipline de fer, lui a permis de faire un grand pas en avant.

« C'est ce qu'on souhaite d'un professeur, qu'il nous aide à nous dépasser », renchérit Mme Weiss-Lambrou.

Pour sa part, la vice-rectrice adjointe aux études, Hélène David, estime que la tenue du congrès montre l'intérêt que l'Université porte aux nouvelles approches pédagogiques, et cela concorde tout à fait avec la culture d'évaluation des programmes qui fait son chemin au sein de l'établissement. Ce souci de l'évaluation des programmes traduit la préoccupation de l'UdeM à

l'égard de la formation des étudiants.

« Un congrès permet aux participants de revoir les meilleures pratiques et de s'interroger par exemple sur la place de l'enseignement magistral. Il ne faut pas laisser de côté des grandes questions », croit Mme David.

« Nous devons être dans le G10 aussi bien en enseignement qu'en recherche », résume-t-elle.

**P.d.R.**

## « Nous pouvons faire mieux et autrement. »

**Rhoda Weiss-Lambrou**



PHOTO : MARCO LANGLOIS

Certains champs d'études se prêtent bien aux travaux en équipe, que les étudiants apprécient... pourvu que le recours à cette forme de travail ne soit pas systématique.



# Près de 100 % des étudiants ont accès à un ordinateur à domicile

**Les étudiants effectuent leurs recherches sur Google et clavardent sur msn. Mais encore ?**

Les étudiants de l'UdeM possèdent presque tous (98 %) leur ordinateur et ont accès à Internet. Cela dit, ils ne sont pas des gourous de l'informatique et, surtout, ils ne la considèrent aucunement comme une panacée pour guérir les maux de l'enseignement. En d'autres termes, ils sont critiques.

Mais ils voient des avantages réels aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Ainsi, la possibilité de recevoir une réponse à sa question avant le cours de la semaine suivante est très appréciée.

Par contre, ils détestent les présentations PowerPoint ficelees à la hâte et platement diffusées sans commentaire. Ils n'aiment

pas non plus les forums de discussion, qu'ils jugent inutiles.

Ces données et bien d'autres sont tirées d'une enquête menée par la FAECUM, le CEFES et la Chaire de recherche du Canada sur les technologies de l'information (TIC) en éducation auprès de 10 214 étudiants de l'UdeM.

Près de 74 % des participants ont répondu aux questions en ligne ; 67,7 % étaient de sexe féminin, 32,3 % de sexe masculin. L'âge moyen des filles était de 24,5 ans, celui des garçons de 25,5 ans. Il s'agit d'une des plus grandes études jamais réalisées sur les TIC en pédagogie universitaire et elle n'a fait ressortir aucune distinction significative entre les habitudes des hommes et celles des femmes.

« Les étudiants nous disent qu'il y a de bons mais aussi de mauvais usages des technologies dans l'enseignement. Ainsi, ce qu'ils aiment le plus, ce sont les présentations de type PowerPoint, mais ce qu'ils aiment le moins, ce sont aussi les présentations de type PowerPoint », constate Thierry Karsenti, un des principaux artisans de l'enquête.

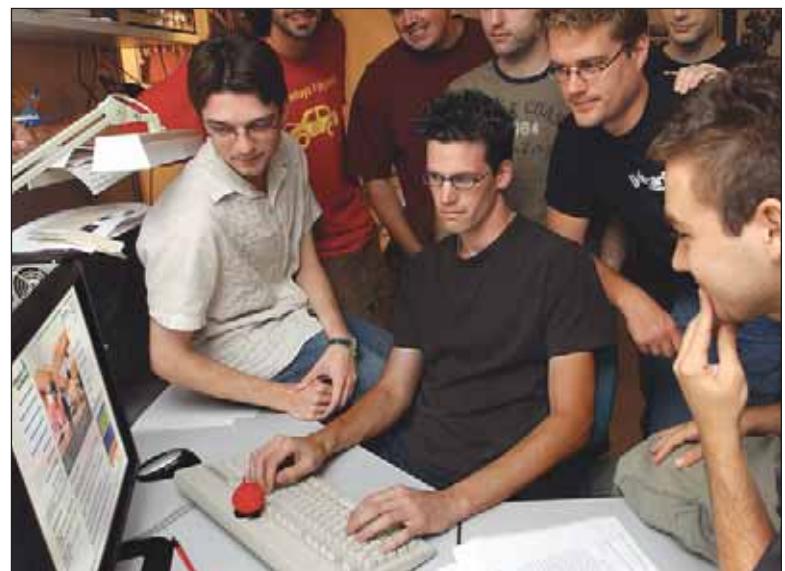
M. Karsenti est professeur à la

Faculté des sciences de l'éducation et titulaire de la chaire de recherche.

Il faut dire que, il y a cinq ans à peine, seulement 25 % des professeurs recouraient à des présentations avec PowerPoint dans leurs cours. Aujourd'hui, ce taux est de 80 %. « Tout semble être dans la façon de procéder », résume M. Karsenti.

Les technologies les plus employées par les étudiants sont, dans l'ordre, le traitement de texte (93 %), le courrier électronique – plus des trois quarts des répondants sont tout à fait ou très à l'aise avec ce service –, la navigation dans Internet – plus de 90 % des participants se disent très ou tout à fait à l'aise avec la navigation –, le recours à des moteurs de recherche – à noter ici que les hommes se déclarent dans une plus grande proportion que les femmes, soit 75 % contre 65 %, tout à fait à l'aise avec cet outil –, le clavardage et enfin les forums.

Le tableau et les logiciels de présentation suscitent des réactions moins unanimes puisque les répondants se disent à l'aise avec ces outils respectivement



L'ordinateur joue un rôle rassembleur.

dans une proportion de 55 % pour les hommes et de 38 % pour les femmes et de 61 % pour les hommes et 52 % pour les femmes.

Enfin, les étudiants ne sont pas friands des éditeurs de pages Web : seulement 12 % des hommes et 3,5 % des femmes sont tout à fait à l'aise avec cette application ; mais près de 34 % des hommes et plus de la moitié des femmes disent ne pas être du tout à l'aise avec l'outil.

D'autres données ont de quoi surprendre. Par exemple, si les étudiants ont tous accès à un ordinateur, 20 % d'entre eux ne se servent qu'occasionnellement des banques donnant accès aux livres et aux périodiques. Ces sources d'information restent cependant

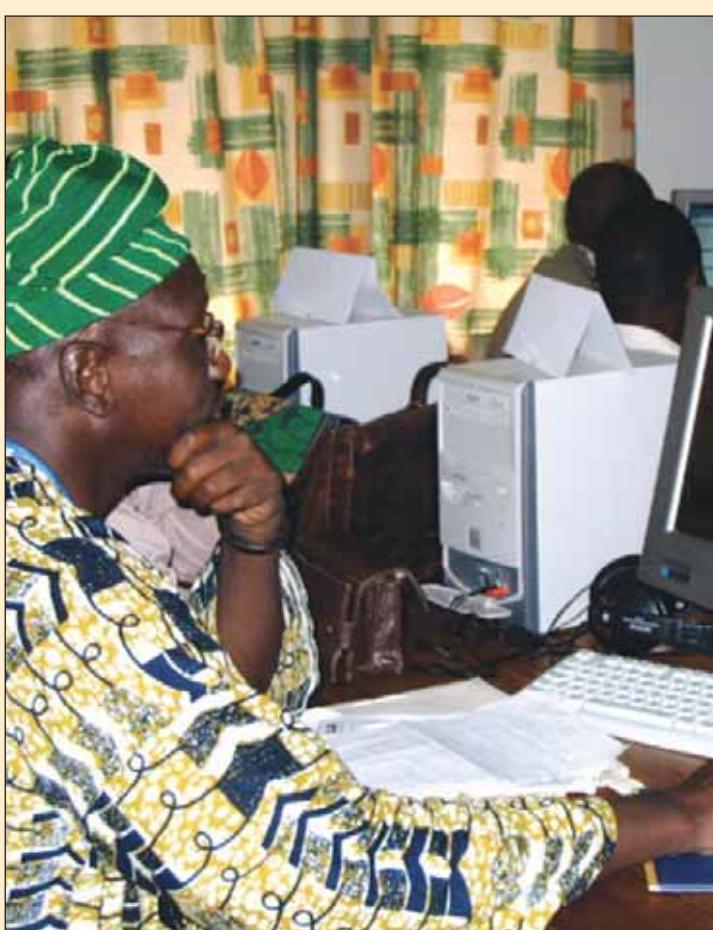
les plus utilisées. Les banques de données en ligne arrivent en deuxième. Les encyclopédies en ligne et les cédromédias connaissent un usage très limité.

Au premier cycle, le réflexe Google est très présent. « Les étudiants vont sur Internet d'abord », remarque M. Karsenti. Il ajoute qu'ils se montrent cependant critiques à l'égard de l'information qu'ils trouvent sur ce moteur de recherche.

« L'utilisation des TIC peut avoir un impact positif sur la réussite des étudiants, mais tout dépend de l'usage qu'on en fait », rappelle Thierry Karsenti.

*Paule des Rivières*

## Garder le contact



L'étudiant sur la photo est au Niger, où il suit un microprogramme de deuxième cycle sur l'intégration des technologies, élaboré à la Faculté des sciences de l'éducation de l'UdeM. Son responsable, Thierry Karsenti, prévient cependant que l'enseignement à distance comporte plusieurs écueils, par exemple s'imaginer qu'une fois lancé l'étudiant pourra se débrouiller sans suivi et sans encouragement. « Relisez Le petit prince. Il est écrit "Au début, il faudra que tu m'apprivoises". Et c'est exactement ce qu'il faut faire », dit-il. Ainsi, M. Karsenti et son assistant passent au moins une semaine avec leurs étudiants en Afrique, au moment où ceux-ci entament le programme, question de les rencontrer et de créer une ambiance de classe. Ils y retourneront pour la fin des cours. Et entretemps, ils utiliseront tous les moyens à leur disposition pour garder le contact et donner une rétroaction.

## Le portfolio, une approche exigeante mais bénéfique

### Cet outil stimule la réflexion sur les apprentissages

On associe spontanément le mot « portfolio » aux dessins les plus représentatifs d'un artiste réunis dans un porte-documents. Pourtant, depuis quelques années, l'utilisation de ce « dossier personnalisé » dépasse les frontières du domaine des arts. Les programmes de formation professionnelle en milieu universitaire se sont en effet approprié le portfolio pour en faire un outil d'apprentissage, de développement personnel et professionnel et d'évaluation.

« Le portfolio est beaucoup plus qu'un curriculum vitae, explique Alain Legault, professeur adjoint à la Faculté des sciences infirmières. C'est un ensemble de travaux, de lectures, de rapports de stage, parfois même d'enregistrements vidéo. Chaque pièce est accompagnée d'un texte réflexif. On pourrait ainsi dire que le CV est le squelette et que le portfolio est la chair qui l'entoure. »

La création d'un portfolio, en version papier ou électronique, permet aux étudiants de faire une synthèse articulée de leurs apprentissages et de démontrer l'évolution de leurs compétences tout au long du programme. « Le principe du portfolio réside moins dans l'accumulation de travaux que dans la réflexion sur la pratique », précise la conseillère pédagogique au Centre d'études et de formation en enseignement supérieur Claire Bélanger.

Cette démarche imprègne le cheminement des étudiants même à l'extérieur de l'Université. « On constate que la première cohorte qui a expérimenté cet instrument est plus à l'aise en entrevue », remarque M. Legault. Pour les professeurs, le portfolio devient un outil d'évaluation formative. Ils peuvent ainsi motiver les étudiants en leur fournissant une rétroaction régulière.

### Un outil exigeant

Le concept du portfolio est intimement lié à l'approche par compétences. « Comme ces compétences s'acquièrent avec le temps, nous avons besoin d'un outil tel que le portfolio pour en démontrer l'évolution », affirme Mme Bélanger.

Son utilisation a gagné le campus en 2001. Aujourd'hui, les facultés des sciences infirmières, de pharmacie et des sciences de l'éducation, les programmes d'audiologie et d'ergothérapie, de même que certains programmes de la Faculté de l'éducation permanente l'ont adopté. Claire Bélanger a par ailleurs contribué à la mise sur pied d'un groupe d'intérêt sur le portfolio en janvier 2005.

L'intérêt suscité par le portfolio ne facilite pas nécessairement son implantation. « Les réactions à la Faculté des sciences infirmières sont partagées, concède Alain Legault. Des étudiants voient immédiatement la pertinence du portfolio, alors que d'autres le considèrent comme une surcharge de travail. Même chose chez les professeurs. »

Selon un article publié dans la revue *Pédagogie médicale* en mai 2006, le portfolio est un outil « potentiellement très fécond », mais qui demeure cependant « vulné-

rable ». Le manque de temps, la mauvaise qualité de la supervision pédagogique et des consignes de travail peu explicites, entre autres, peuvent nuire à sa portée éducative.

### Pour une mise à jour continue

Malgré tout, l'aventure du portfolio se révèle concluante jusqu'à présent. Des enseignants et des étudiants d'une vingtaine de pays l'emploient. Le marché du travail y a en outre de plus en plus recours. Alain Legault élabore actuellement un portfolio de « développement professionnel » en collaboration avec le CHUM. « Dans trois ans, toutes les infirmières cliniciennes devront continuer la mise à jour de leur portfolio commencé au début du programme », dit-il.

Diverses expériences menées dans le monde lui laissent dire que le portfolio pourrait suivre les individus tout au long de leur carrière. « En Colombie-Britannique, au moment de renouveler le permis d'exercice des infirmières, on en choisit un certain nombre au hasard chaque année dont le portfolio sera évalué par leur association. L'Ordre des ergothérapeutes du Québec vérifiera bientôt le portfolio de ses membres lors de l'inspection professionnelle. C'est une manière de s'assurer que les travailleurs poursuivent la mise à jour de leurs connaissances. » Selon lui, ce n'est qu'une question de temps avant que les ordres professionnels du Québec entrent dans la danse.

*Marie Lambert-Chan*

# Le plagiat est pris au sérieux à l'Université de Montréal

## Le nouveau règlement appliqué depuis deux ans est apprécié

Depuis le printemps 2005, l'Université de Montréal applique un nouveau règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. « Constitue une infraction le fait pour un étudiant de commettre intentionnellement une fraude ou, par insouciance ou négligence, tout plagiat ou copiage », mentionne ce règlement.

L'article 1 précise que, outre le plagiat et le copage, les infractions incluent « toute tentative de commettre ces actes », « toute participation à ces actes », « toute intention de commettre ces actes » et « tout complot avec d'autres personnes en vue de commettre ces actes, même s'ils ne sont pas commis ou s'ils le sont par une seule des personnes ayant participé au complot ».

Le plagiat n'est pas un problème nouveau, mais il a pris une ampleur considérable avec la prolifération de contenus diffusés sur Internet. Ce sont d'ailleurs les fraudes de type « copier-coller » qui sont les plus fréquentes : l'étudiant reproduit des sections de texte sans en mentionner clairement la source. « Je ne peux pas vous dire combien il y a eu de cas l'an dernier puisque nous n'en faisons pas la recension systématique, mais c'est un phénomène préoccupant », explique Hélène David, vice-rectrice adjointe aux études.

Les outils de détection comme Turnitin sont surtout utilisés par les universités anglophones. L'intérêt d'employer ces instruments serait beaucoup moins grand dans les universités francophones puisque l'on compareraient des travaux rédigés en français avec des travaux majoritairement rédigés en anglais. Il n'existe pas d'outils québécois et l'outil franco-phone Compilatio n'est utilisé que par trois établissements français.

La Faculté des études supérieures (FES) a sanctionné 47 étu-

dants l'an dernier. « Ces personnes ont été prises sur le fait et ont avoué avoir plagié. Les sanctions vont de l'échec pour le travail à l'exclusion immédiate à vie. L'étudiant ne pourra plus s'inscrire à aucun programme de l'Université de Montréal », précise Jean-Maurice Brisson, secrétaire de faculté. Dans un seul cas, on a adressé une simple réprimande.

Pour M. Brisson, les personnes dont les dossiers se rendent jusqu'au comité facultaire chargé d'appliquer le règlement ne nient qu'exceptionnellement les faits. « Pas plus de un pour cent des étudiants démentent les allégations. Pour expliquer leur geste, ils vont plaider l'ignorance des modes de citation, un surcroit de travail, des échéances trop serrées ou des circonstances personnelles particulières... »

Les cas observés proviennent très rarement de mémoires et de thèses, souligne-t-il, mais de travaux pratiques et d'écrits à l'intérieur de cours et de séminaires. Y a-t-il un profil du plagiariaire ? « C'est généralement un étudiant médiocre ou faible. Les très bons étudiants ne plagent pas. »

## De la réprimande au retrait du diplôme

Responsable du Groupe de suivi du règlement sur le plagiat, Hélène David note que le nouveau règlement convient mieux que l'ancien, qui datait de 1983. Celui-ci prévoyait de lourdes pénalités pour les étudiants pris en faute, sans tenir compte de la gravité de leur geste. « De plus, les professeurs trouvaient leur situation de juge et partie très inconfortable. Le nouveau transfère l'examen des cas à un comité facultaire. Le professeur est consulté, bien entendu, mais ce n'est plus à lui de décider des sanctions », dit Mme David.

Flexibilité ne signifie pas absence de sévérité. Nicole Dubreuil, vice-doyenne à la FES, relate le cas d'un diplômé reconnu coupable de plagiat longtemps après le dépôt de sa thèse. « Par l'intermédiaire du comité facultaire, l'Université de Montréal lui a officiellement retiré son grade de docteur », indique-t-elle.

Les choses sont légèrement différentes à la Faculté de l'éducation permanente, où 10 cas ont été présentés au comité facultaire. Quatre de ces cas ont été rejettés ; dans quatre autres, on a demandé aux étudiants de reprendre leur travail ; un étudiant a reçu un F (échec) pour son travail et un autre a abandonné son cours avant de se voir infliger une sanction. « On voit autant de cas d'étudiants qui ont copié-collé des sections de texte que de tentatives de copie ou de fraude durant les examens », fait remarquer Pierre Paquet, secrétaire de la Faculté depuis 2002.

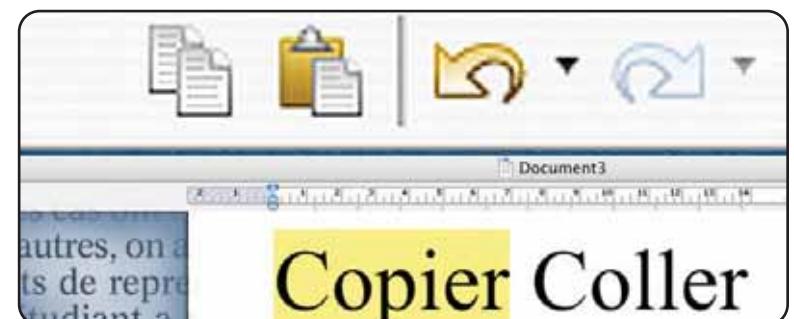
À la Faculté de droit, le porte-parole de ce dossier, Ghislain Massé, a fait savoir à *Forum* qu'aucun cas de plagiat n'avait été porté à son attention au cours de la dernière année.

## Integrite.umontreal.ca

Pour prévenir le plagiat sous toutes ses formes, l'UdeM a mis en place diverses mesures de sensibilisation. Un site Web ([www.integrite.umontreal.ca](http://www.integrite.umontreal.ca)) a été créé dans le but de renseigner les étudiants et le personnel sur le Règlement disciplinaire. On y montre les différents visages de la fraude intellectuelle, notamment au moyen d'un jeu-questionnaire mesurant les connaissances des visiteurs. Exemple : « Si on veut inclure dans son travail un extrait de texte trouvé sur Internet, on peut le copier textuellement sans le mettre entre guillemets. Vrai ou faux ? »

De son côté, la FAS a fait imprimer 5000 napperons sur le thème « Évitez de vous mettre les pieds dans les plats », qui mettent en garde les étudiants. Quelque 350 salles de classe possèdent des affiches reprenant ce slogan. « Nous prenons ce sujet très au sérieux », déclare la secrétaire de la Faculté, Micheline Cambron. À la FAS, 80 % des cas seraient des utilisations erronées de contenus puisés dans Internet.

A la Faculté des sciences de l'éducation, c'est le doyen Michel Laurier qui a pris le dossier en main. « Nous avons incité les professeurs à reproduire dans chaque plan de cours un énoncé qui dé-



nonce le plagiat. Je ne peux pas vous dire que tous l'ont fait systématiquement, mais il s'agit d'une politique facultaire. »

Malgré ces efforts, « cinq ou six cas » par année se retrouvent sur son bureau. Ils sont examinés avec attention et les sanctions sont appliquées scrupuleusement. « Dans une faculté comme la nôtre, nous ne pouvons pas tolérer cette pratique », affirme M. Laurier.

Il confirme que le « copier-coller » est le cas le plus commun, mais on en voit de toutes sortes. La veille de son entretien avec *Forum*, un professeur lui signalait des extraits identiques dans 15 travaux d'étudiants d'une même classe. Y a-t-il eu plagiat ou mésentente sur la nature des travaux demandés ? C'est ce qu'il faudra évaluer.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle procédure ne permet plus de juger des actes de l'étudiant sans qu'il puisse se faire entendre, une situation vigoureusement dénoncée par l'ombudsman dans le passé. De plus, les délais du traitement des dossiers ont été réduits le plus possible. Le Règlement disciplinaire prévoit que l'étudiant pris en faute fera l'objet d'un rapport acheminé au doyen, qui l'en avertira dans les 15 jours. L'étudiant aura alors 15 jours ouvrables pour faire valoir ses justifications.

Cela dit, les sanctions pourront s'appliquer jusqu'à 10 ans après l'obtention du diplôme. Même après avoir quitté l'Université, les plagiaires ne dormiront pas tranquilles.

**Mathieu-Robert Sauvé**



Nicole Dubreuil et Hélène David parleront de plagiat au colloque de l'AIPU sur la pédagogie universitaire.

# Internationalisation, le mot à la mode

## Internationalisation. Ce mot est sur toutes les lèvres. Mais qu'est-ce qui se cache derrière cette belle intention ?

La mobilité des étudiants vient à l'esprit : permettre à un grand nombre d'entre eux d'effectuer des stages ou une partie de leurs études à l'étranger. Mais soyons现实istes. À peine 10 % des étu-

dants iront parfaire leurs connaissances à l'extérieur du pays.

Dans un des ateliers du congrès, Rhoda Weiss-Lambrou et Paul-Armand Bernatchez expliqueront leur vision de l'internationalisation qui, faut-il le rappeler, fait désormais partie des priorités de l'UdeM.

« Depuis deux ou trois ans, il y a un mouvement dans les universités afin d'intégrer cette dimension dans les programmes et les cours », indique Mme Weiss-Lambrou, qui dirige le Centre d'études et de formation en enseignement supérieur. Mais encore ?

Chaque programme est différent. Par exemple, Mme Weiss-Lambrou, qui est professeure à l'École de réadaptation, souligne

que, dans cette discipline, « on peut faire venir un expert de l'extérieur qui parlera de la perception de la maladie ou des handicaps, et de sa pratique dans son pays. Il faut connaître les pratiques ailleurs, même si l'on ne voyage pas. »

Dans certains champs d'études, le volet international est naturellement intégré au contenu, comme en science politique.

Dans d'autres disciplines, la dimension d'aide prendra le dessus. À l'École d'optométrie – mais aussi en santé et en médecine vétérinaire –, des étudiants vont dans des pays en développement faire passer des examens de la vue et distribuer des lunettes.

« Ensuite, ces étudiants peuvent faire profiter leur classe de leur expérience », ajoute Mme Weiss-Lambrou.

« En recherche, les collaborations existent depuis longtemps, signale M. Bernatchez, mais maintenant il faut réfléchir à la dimension pédagogique de l'internationalisation. »

Certains pays ont une longueur d'avance. L'Australie-Méridionale, notamment, a mis en place des mesures pour s'assurer que ses étudiants étrangers – un sur quatre – et ses étudiants australiens communiquent, ce qui n'était pas du tout le cas auparavant. L'Université de l'Australie-Méridionale a entre autres élaboré un système de soutien en

vertu duquel un étudiant « local » est jumelé – par courriel – avec un étudiant étranger ayant choisi la même discipline avant que ce dernier arrive sur le campus. L'établissement veut ainsi « implanter une culture d'internationalisation ».

Les participants européens au congrès (ils seront au moins 140) auront assurément un point de vue intéressant compte tenu de la déclaration de Bologne, signée en 1999 par 30 ministres européens de l'Education et visant à harmoniser les programmes et ainsi à faciliter la mobilité étudiante et la reconnaissance des diplômes.

**P.d.R.**



## Congrès de l'AIPU

# Apprendre par le jeu, même à l'université

**Selon Jean-Louis Brazier, le jeu de rôle est une excellente façon de décloisonner et d'intégrer les connaissances**

Si les enfants apprennent par le jeu, pourquoi ne pas aussi faire profiter les adultes de cette forme de pédagogie ? C'est ce qu'a décidé de faire Jean-Louis Brazier, professeur à la Faculté de pharmacie. Depuis quatre ans, il utilise de façon maximale le recours au jeu de rôle dans son enseignement et il obtient des résultats remarquables.

« Les connaissances sont acquises en silos séparés, déplore-t-il. Pour assurer les compétences, il faut décloisonner les connaissances et les rendre transférables. »

Un de ses cours de deuxième année du baccalauréat porte sur cette intégration pluridisciplinaire des connaissances acquises, depuis le cégep, dans le domaine des sciences de la santé. Le cœur de cet enseignement original est constitué d'une présentation théâtralisée d'un problème clinique à résoudre.

### Mme Bonsant

Les étudiants de ce cours obligatoire reçoivent d'abord une formation de sept semaines en atelier interactif portant sur les outils nécessaires à la résolution de problèmes : où et comment trouver l'information, éléments de communication interpersonnelle verbale et non verbale, obstacles à la commun-



Le Maalox n'a pas perdu son X; la mise en scène veut plutôt illustrer que ce médicament annule l'effet du Raxar. Une combinaison qu'il faut donc éviter.

nication, méthodes de travail en équipe, soins pharmaceutiques, etc.

*« On peut même personnifier un médicament qui précisera son mode d'action », souligne le professeur.*

La classe est par la suite divisée en groupes de neuf, qui reçoivent chacun un cas clinique à régler et à traiter sous forme de mise en scène théâtrale. Les cas sont distribués au hasard aux équipes elles aussi formées au hasard et ne comprennent qu'une quantité limitée

d'information, ce qui oblige les étudiants à compléter le contexte.

Voici un exemple de cas soumis. Mme Bonsant prend des anticoagulants depuis un infarctus ainsi que du Coumadin. Elle souffre de crampes dans les jambes, qu'elle attribue à sa « mauvaise circulation ». Au rayon des produits naturels, elle prend du ginkgo et un flacon d'ail Sulfofogenic. Pendant ce temps, votre associé renouvelle la prescription d'Effexor du mari de Mme Bonsant et vous lui demandez d'expliquer comment agit ce médicament à l'échelle moléculaire en le comparant aux principaux antidépresseurs. Quinze jours plus tard, Mme Bonsant revient acheter un produit « pour son mari qui a le rhume des foins » ; deux semaines après, elle vous apprend qu'il a été hospitalisé pour deux épisodes d'arythmie ventriculaire.

Les étudiants disposent de trois semaines pour trouver les données nécessaires et préparer leur mise en scène de 30 minutes dans laquelle chaque membre de l'équipe doit jouer un rôle. Ils doivent aussi introduire un élément perturbateur dans la mise en scène, par exemple quelqu'un qui parle trop, qui parle pour son conjoint ou qui ne dit presque rien.

« On peut même personnifier un médicament qui précisera son mode d'action, souligne le professeur. Chaque personnage doit être justifié en fonction du problème soumis. L'aspect ludique de cette approche passionne les étudiants ; on voit qu'ils ont des idées et de l'imagination et qu'ils apprennent beaucoup. C'est une richesse extraordinaire ! »

Si les étudiants qui incarnent les professionnels de la santé doivent expliquer les choses de façon vulgarisée afin que le patient comprenne ce qu'il doit faire et pourquoi il doit le faire, d'autres personnages doivent compléter le diagnostic et la solution en présentant, par projections PowerPoint ou autrement, le contenu scientifique du problème. Plusieurs équipes font ici intervenir un personnage qui n'est autre que le professeur Brazier, reconnaissable à ses incontournables tee-shirt et pantalon noirs.

### De la frustration à la satisfaction

La représentation est filmée, évaluée par trois professeurs et suivie d'un échange avec la classe. Les étudiants doivent en outre produire un rapport sur la démarche adoptée et dire, en une page chacun, comment ils ont vécu l'expérience.

« Le fait de forcer la composition des équipes peut être une source de frustration au début, mais la communication, en contexte théâtral, passe très bien, indique Jean-Louis Brazier. Plusieurs écrivent qu'ils m'en voulaient au départ, mais qu'en définitive ils sont bien heureux d'avoir découvert le potentiel qu'ils sous-estimaient souvent chez leurs collègues. Après cet exercice, l'ambiance de la classe n'est plus la même. »

D'autres facultés entendent imiter l'expérience de Jean-Louis Brazier qui serait, à ce jour, l'exercice le plus complet d'intégration des connaissances recourant au jeu de rôle. L'atelier « Du groupe à l'équipe par les jeux de rôle », prévu au programme du congrès de l'Association internationale de pédagogie universitaire, sera consacré à cette approche.

*Daniel Baril*

# Les télévoteurs accroissent la motivation des étudiants

### Gadget ou avancée ?

La première fois que Michèle Doucet a introduit les télévoteurs à la Faculté de médecine vétérinaire, certains collègues se sont montrés sceptiques. Mais ils ne le sont pas restés longtemps, de sorte qu'aujourd'hui, trois ans plus tard, ils sont une dizaine à recourir à cette technologie pour accroître la motivation des étudiants.

De quoi s'agit-il au juste ? Cet outil, popularisé aux États-Unis, permet à chaque étudiant de répondre à des questions à l'aide d'une manette. Les réponses sont instantanément affichées sur un écran.

« D'habitude, lorsque vous posez une question, deux ou trois étudiants, toujours les mêmes, lè-

vent la main. Avec le télévoteur, je peux tester les connaissances de tous », résume Mme Doucet qui, avec ses collègues André Vrins et Denis Harvey, ainsi qu'André Laflamme, conseiller pédagogique au CEFES, communiquera au congrès de l'AIPU les résultats d'une étude sur l'utilisation des télévoteurs, surtout utiles, faut-il le préciser, dans de grands groupes d'étudiants.

La manette distribuée à l'étudiant – qui peut faire penser à une télécommande – possède neuf numéros, de sorte que les questions peuvent suggérer plusieurs réponses. De plus, les réponses peuvent être anonymes, mais pas nécessairement puisqu'à chaque manette peut être associé le code permanent de l'étudiant.

S'il n'est pas encore très répandu, rares sont les établissements universitaires à ne posséder aucun télévoteur. En médecine

vétérinaire, les enseignants considèrent que la motivation des étudiants augmente avec l'usage du télévoteur.

« La motivation est liée à l'apprentissage et assure une meilleure rétention de la matière », rappelle Michèle Doucet, dont les talents et la passion pour l'enseignement sont reconnus et qui a d'ailleurs gagné l'an dernier le prix de l'enseignement dans la catégorie des professeurs agrégés.

Le télévoteur permet à l'étudiant de se situer par rapport au groupe : il peut en effet observer s'il est le seul à ne pas avoir obtenu une bonne réponse ou si, au contraire, il est dans la moyenne. Évidemment, le système permet aussi au professeur de se faire une bonne idée de ce que les étudiants ont compris ou n'ont pas compris.

En médecine vétérinaire, l'outil offre la possibilité de discuter de

cas cliniques. « On débat de choix thérapeutiques et les discussions peuvent être très enrichissantes », témoigne la professeure.

De manière plus prosaïque, plusieurs estiment que le télévoteur plaît aux étudiants d'aujourd'hui qui recherchent la gratification instantanée ou à tout le moins des réponses rapides, et qui préfèrent regarder le graphique avant



Michèle Doucet a été la première à recourir au télévoteur avec les étudiants en médecine vétérinaire. Sur notre photo, on voit le tableau affichant instantanément le résultat d'un vote.

*Paule des Rivières*

PHOTO : MARCO LANGLOIS

## Recherche en neuropsychologie

# Pierre Rainville fait souffrir des sujets de recherche depuis sept ans

**Les neurosciences cognitives sont une spécialité du centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal**

Regarder une personne souffrant active les mêmes circuits neuro-naux dans le cerveau que lorsqu'on souffre soi-même. « Sur les images de l'appareil d'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle, c'est très clair, indique le neuropsychologue Pierre Rainville, qui prépare un article sur le sujet avec un de ses étudiants. Nous avons démontré que la douleur des autres nous renvoie à notre propre douleur. »

Avec Louis-Philippe Mailhot, étudiant au Département de psychologie, il a demandé à huit acteurs de tourner 32 courtes sé-

quences exprimant quatre niveaux de douleur, de faible à extrême, qu'il a projetées à 24 sujets de recherche âgés de 20 à 30 ans. En observant l'activité cérébrale de ces derniers, il a pu en quelque sorte observer leur altruisme.

Voilà une des études que ce chercheur rattaché à la Faculté de médecine dentaire mène depuis sept ans au pavillon Paul-G.-Desmarais et à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Il en a fait un bilan à la journée scientifique marquant le 25<sup>e</sup> anniversaire du centre de recherche de l'Institut, le 20 avril. En partant d'une gravure de Thomas Rowlandson datée de 1785 qui représente une amputation à froid, le chercheur a prononcé une conférence sur la communication de la douleur. Il s'est concentré sur ses travaux de recherche en imagerie médicale.

« Nous disposons ici d'un appareil qui n'a rien à envier à ceux que possèdent les plus grands centres américains », a signalé ce spécialiste de la neuropsychologie de la douleur. La seule différence, c'est que certains centres de recherche à Bos-

ton en possèdent quatre ou cinq alors que Montréal n'en a qu'un, a-t-il ajouté sourire en coin.

Quoi qu'il en soit, Pierre Rainville a un accès suffisant aux équipements lorsqu'il doit analyser le système nerveux en activité. Il a notamment pu mesurer « objectivement » la douleur en examinant le réflexe de retrait. Quand ils reçoivent un choc électrique, les muscles des jambes réagissent en s'étirant ou en se contractant. Mise en rapport avec l'activité cérébrale, cette activité musculaire vient éclairer la perception de la douleur. « Il n'en demeure pas moins que la douleur est un phénomène subjectif, et le témoignage sur la douleur est la meilleure indication possible de son intensité. »

### Candidats à la douleur

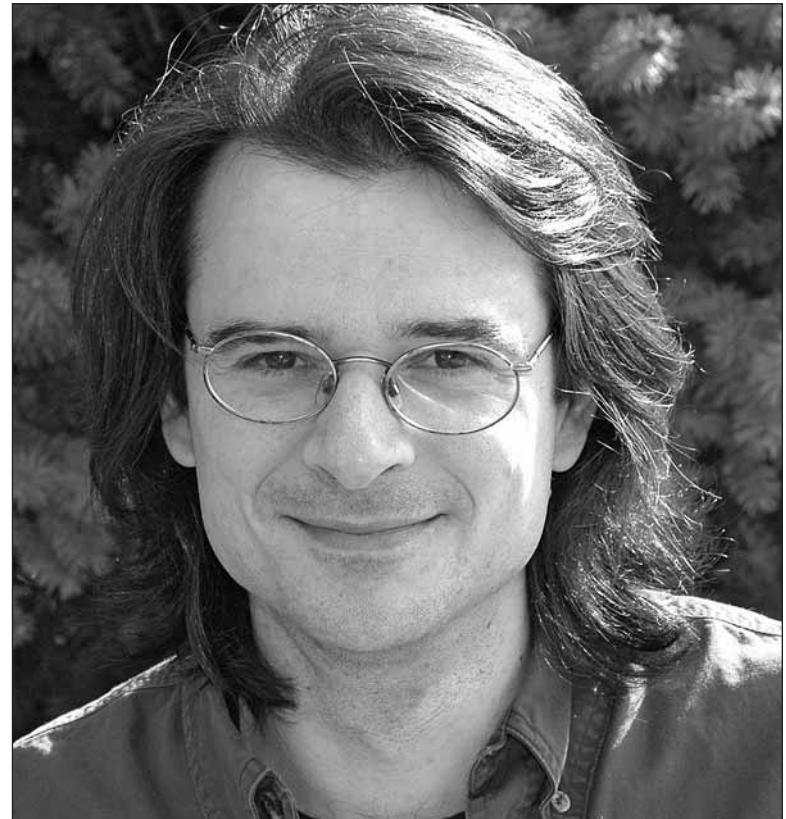
Au cours de sa présentation, Pierre Rainville a résumé une autre de ses recherches portant sur l'atténuation de la douleur par la « contrirritation ». Concrètement, il voulait vérifier sur le plan physiologique s'il est vrai qu'une douleur en chasse une autre... « Oui, nous avons pu observer que les chocs électriques à répétition sont moins douloureux quand le sujet plonge sa main dans un bac d'eau froide. »

*Vingt sujets normaux ont reçu une quarantaine de décharges électriques sur une période de cinq minutes.*

Ici, 20 sujets normaux ont reçu une quarantaine de décharges électriques sur une période de cinq minutes. Pendant deux minutes, ils ont immersé leur bras dans une eau glacée (à 6 °C) sans que les chocs s'arrêtent. L'imagerie révèle que les zones activées sont en effet déplacées lorsqu'un autre stimulus est ressenti. « Nous avons noté une atténuation de la douleur de l'ordre de 77 % », commente-t-il.

Évidemment, toute cette souffrance au Laboratoire de neuropsychologie de la douleur n'est pas infligée sans balises puisque les projets de Pierre Rainville et de son équipe doivent passer par le comité d'éthique de la recherche. « Ça se déroule très bien de ce côté-là », dit-il.

Et les sujets ? « On n'en manque pas. Les étudiants sont



Pierre Rainville

nombreux à se porter volontaires. »

Il faut dire que les épreuves auxquelles sont soumis les participants ne sont pas très différentes de celles que subissent les gens dans la vie de tous les jours. « Nos expériences douloureuses ne laissent aucune marque sur les tissus, précise-t-il. Cela peut se comparer à la sensation de plonger sa main dans l'eau de vaisselle trop chaude pour aller chercher un ustensile. C'est désagréable mais de courte durée. Cinq minutes plus tard, vous n'y pensez plus. »

### « À peine 25 ans »

Le centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal représente, selon son directeur, Yves Joannette, « l'une des plus importantes masses critiques de recherche interdisciplinaire sur la santé et le vieillissement tant au pays que sur la scène internationale », comme il l'a mentionné dans le communiqué intitulé « À peine 25 ans ».

Actuellement, le centre de recherche regroupe 43 équipes totalisant plus de 300 chercheurs, étudiants et professionnels de recherche. Leur travail s'articule autour de quatre axes : les neurosciences cognitives et le vieillissement ; les soins et services à la personne âgée et à la famille ; la nutrition, le métabolisme et le vieillissement ; et la relation personne-environnement. Comme Pierre Rainville, la plupart des chercheurs se consacrent à



Les chocs électriques à répétition sont moins douloureux quand le sujet plonge sa main dans un bac d'eau froide.

la recherche fondamentale. Mais leurs découvertes ont souvent de nombreuses applications du côté clinique.

À la rencontre scientifique du 20 avril, des chercheurs ont présenté les travaux de leurs équipes respectives. Sylvie Hébert a parlé d'acouphènes, Louise Demers des aides techniques à la mobilité, Francine Ducharne de soutien aux parents vieillissants, Louis Bherer de plasticité cognitive et d'activité physique, Marie-Jeanne Kergoat de nutrition et Yves Joannette de mécanismes adaptatifs au vieillissement.

Mathieu-Robert Sauvé

## 25 ans de recherche en gériatrie

Le directeur de centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, le Dr Yves Joannette, a dévoilé le 20 avril une plaque commémorative de l'inauguration du centre, il y a 25 ans, en compagnie de Guy Berthiaume, vice-recteur au développement et aux relations avec les diplômés. La plaque a été placée à l'entrée du pavillon André-Roch-Lecours, où sont désormais concentrées les activités des quelque 300 chercheurs, étudiants et professionnels liés au centre.



PHOTO : ANDRÉ GAMACHE

Université  
de Montréal

**Responsable du programme**  
Louise Blanchette

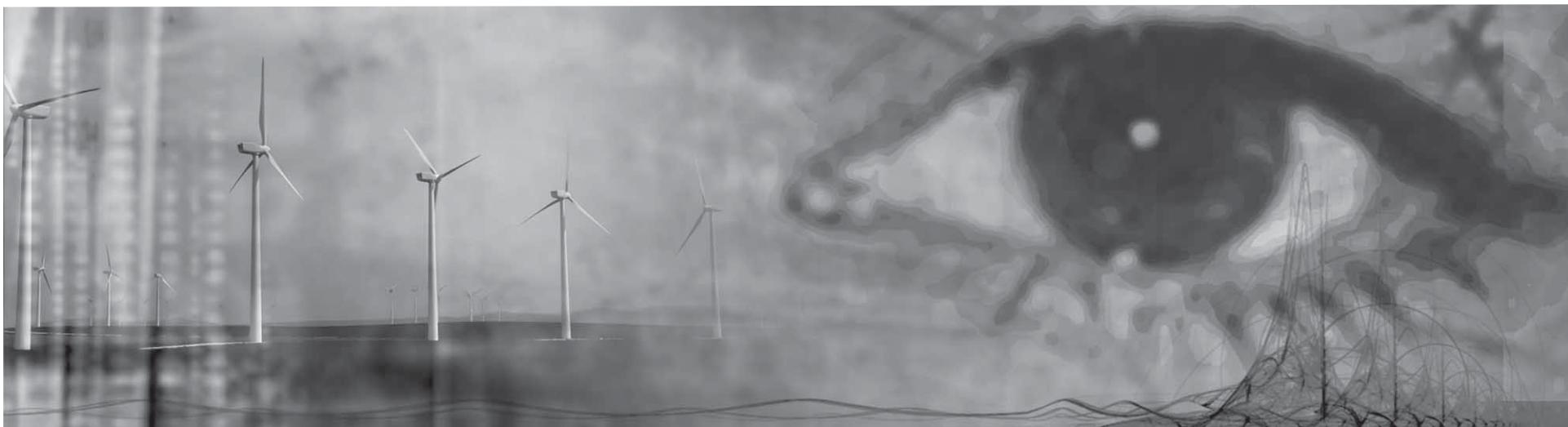
**AUTOMNE 2007**

Date limite d'admission : 1<sup>er</sup> juin  
514 343.6090 1 800 363.8876

[www.fep.umontreal.ca/cooperation/](http://www.fep.umontreal.ca/cooperation/)

# 6<sup>e</sup> JOURNÉE DE LA RECHERCHE DE POLYTECHNIQUE

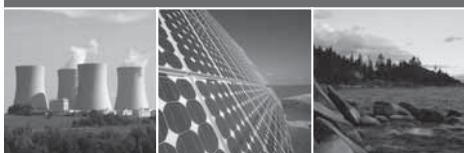
ENTRÉE LIBRE



**Jeudi 24 mai 2007 | 8 h 30 à 17 h | Amphithéâtre Bell, salle C-631 du pavillon principal de Polytechnique**

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ÉNERGIE

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SONT UN ENJEU PLANÉTAIRE QUE NUL NE PEUT IGNORER. DES CONFÉRENCIERS DE RENOM FERONT LE POINT SUR LA PROBLÉMATIQUE ET DES EXPERTS DÉBATTRONT DANS UN LANGAGE ACCESSIBLE DES AVANTAGES ET DES INCONVÉNIENTS DE DIFFÉRENTS TYPES D'ÉNERGIE : ÉLECTRICITÉ, NUCLÉAIRE, FOSSILES, BIOMASSES, SOLAIRE, ETC. UNE JOURNÉE À NE PAS MANQUER POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ!



### EN AVANT-MIDI

8 h 30

#### Accueil

Café et viennoiserie  
Galerie Rolland

9 h

#### Ouverture de la journée

Christophe Guy, ing., Ph. D.  
Directeur de la recherche et de l'innovation

9 h 10

#### L'analyse du cycle de vie : comprendre son rôle dans les changements climatiques

Gontran Bage, ing., Ph. D.  
Coordonnateur scientifique, CIRAIQ

Ingénieur chimiste de formation, M. Bage s'est joint à l'équipe du Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services en 2002. Il est l'auteur de plusieurs publications, conférences et vulgarisations portant sur la gestion des sites contaminés, l'évaluation des coûts du cycle de vie, la gestion des incertitudes en ACV de même que sur le développement d'outils d'application de l'approche cycle de vie.



10 h

#### Changements climatiques et énergie - Quelle adaptation?

André Musy, Ph. D., Directeur général, Consortium Ouranos sur les changements climatiques

M. Musy est professeur honoraire de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (Suisse) et expert en hydrologie et gestion des ressources et des aménagements hydrauliques. Il détient une vaste expertise internationale et une notoriété reconnue dans ses domaines de spécialité.



11 h 15

#### Les grands défis énergétiques mondiaux

André Caillé, Ph. D., Président, Conseil mondial de l'énergie

Titulaire d'un doctorat en physicochimie, M. Caillé a une vaste expertise du secteur de l'énergie. Il a notamment été PDG d'Hydro-Québec, président et chef de la direction de Gaz Métropolitain et sous-ministre de l'Environnement du Québec.

### EN APRÈS-MIDI

13 h 30 à 16 h 30

#### Présentations et discussions

#### LES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES DURABLES

#### Où en est la recherche? Quelles sont les solutions d'avenir?

Chaque expert fera une présentation de 15 minutes qui sera suivie d'une discussion portant sur les avantages et les inconvénients de ces formes d'énergies dans les contextes québécois et canadien.

Animateur et modérateur :  
Hoang Le-Huy, ing., Dr. Ing.  
Directeur général, Institut en génie de l'énergie électrique

#### SUJETS ET PANEL :

- ÉNERGIE FOSSILE ET ÉNERGIE RENOUVELABLE

**Philippe Tangy**, Ph. D., P.Eng., professeur titulaire, Département de génie chimique, École Polytechnique

- BIOMASSE ET LA VALORISATION DES REJETS

**Jamal Chaouki**, Ph. D., professeur titulaire, Département de génie chimique, École Polytechnique

- ÉNERGIE NUCLÉAIRE

**Daniel Rozon**, Ing., Ph. D., FCNS, professeur émérite, Département de génie physique, École Polytechnique

- HYDRO-ÉLECTRICITÉ

**Guy Olivier**, FEIC, Ph. D., professeur titulaire, Département de génie électrique, École Polytechnique

- ÉNERGIE SOLAIRE ET VÉHICULES ÉLECTRIQUES

**Oumarou Savadogo**, D. Sc.Phys, professeur titulaire, Département de génie chimique, École Polytechnique

- ÉNERGIE ÉOLIENNE (à confirmer)

16 h 30

#### Synthèse des discussions

Hoang Le-Huy

16 h 45

#### Mot de la fin de la 6<sup>e</sup> Journée de la recherche

Christophe Guy

17 h

#### Cocktail ouvert à tous

Galerie Rolland

# postes vacants

## Éducation

### AFF. : FSE 04-07/3

**Le Département de psychopédagogie et d'andragogie** de la Faculté des sciences de l'éducation cherche à recruter une professeure régulière ou un professeur régulier en intervention éducative au préscolaire et au premier cycle du primaire.

#### Fonctions

La personne retenue sera responsable d'enseignement aux trois cycles dans les domaines de la psychopédagogie relative au préscolaire et au premier cycle du primaire et des stratégies d'intervention en vue de favoriser la réussite éducative du jeune enfant. Elle devra aussi élaborer un programme de recherche dans ces domaines.

#### Exigences

Docteurat en sciences de l'éducation ou dans un domaine connexe; expérience en enseignement universitaire et en recherche; dossier de publications; connaissance de la problématique du préscolaire et du premier cycle du primaire au Québec; expériences d'intervention en service de garde ou à l'école; capacité de travailler en équipe. La connaissance de la maternelle en milieu défavorisé sera considérée comme un atout.

#### Date d'entrée en fonction

Le 1<sup>er</sup> août 2007 (sous réserve d'approbation budgétaire).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre précisant leurs champs d'intérêt et leurs compétences dans le domaine et trois lettres de recommandation, avant le 25 mai 2007, à l'adresse suivante :

Madame Manon Théorêt  
Directrice  
Département de psychopédagogie et d'andragogie  
Faculté des sciences de l'éducation  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succ. Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7

## Histoire de l'art et études cinématographiques

### AFF. : FAS 05-07/11

**Le Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques** de la Faculté des arts et des sciences cherche à recruter une directrice ou un directeur au rang de professeur titulaire ou de professeur agrégé avec expérience en histoire de l'art et spécialisation dans les questions muséologiques.

#### Fonctions

Direction du Département; enseignement aux trois cycles; direction de mémoires et de thèses; élaboration de projets de recherche.

#### Exigences

Docteurat en histoire de l'art ou dans une discipline connexe; dossiers de recherches et de publications (dans le champ de la muséologie); expérience des musées; expérience de l'enseignement universitaire.

#### Date d'entrée en fonction

Le ou après le 1<sup>er</sup> juin 2007 (sous réserve d'approbation budgétaire).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre indiquant leur vision du Département et de son évolution, en particulier dans le secteur de l'histoire de l'art et de la muséologie, leur curriculum vitae, un plan de recherche, un exemplaire de trois publications ainsi que les coordonnées de trois personnes susceptibles de fournir une lettre de recommandation, au plus tard le 21 mai 2007, à l'adresse suivante :

Madame Johanne Lamoureux  
Directrice  
Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques  
Faculté des arts et des sciences  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succ. Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7

#### Traitements

L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, ces annonces s'adressent en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

L'Université de Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.

## Pour vous les finissants Club de recherche d'emploi Travail sans Frontières

Tous les outils nécessaires à une recherche d'emploi efficace :

- Curriculum vitae
- Lettres de présentation
- Simulation d'entrevue
- Techniques de recherche d'emploi

Programme de 3 semaines gratuit Financé par Emploi-Québec

Profitez de notre expertise.  
514-499-0606

## In memoriam

# Félix Carrasco s'est éteint

Le 2 janvier 2007 nous quittait notre collègue Félix Carrasco, professeur honoraire de la Section d'études hispaniques du Département de littératures et de langues modernes.

Il était entré à l'Université de Montréal d'abord comme professeur invité pour l'année 1976-1977, alors qu'il enseignait à l'Université d'Ottawa. Il n'est jamais retourné à Ottawa puisque, dès l'automne 1977, l'UdeM lui offrait un poste de professeur agrégé et, l'année suivante, il obtenait le titre de professeur titulaire dans notre établissement qu'il n'a cessé de servir et d'honorer durant ses 22 années de fonction.

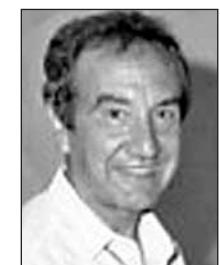
Félix Carrasco avait reçu une formation en « philologie classique » à l'Université Complutense, de Madrid, qu'il avait complétée en 1970 par un doctorat portant sur « les syntagmes conditionnels chez Plaute ».

À la Section d'études hispaniques, il avait été engagé pour ses compétences dans le domaine de la philologie hispanique mais aussi dans ceux de la littérature espagnole du Moyen Âge et de la Renaissance, de la linguistique hispanique ainsi que de la sémiotique littéraire.

Mu par une passion constante et authentique pour la recherche, il est resté jusqu'au dernier jour de sa maladie préoccupé par son dernier cheval de bataille, les éditions du premier roman moderne, le *Lazarillo de Tormes*. Pour ses collègues, il était la personne-ressource à consulter pour tout ce qui concernait la grammaire et la langue. Sa solide érudition se doublait d'un sens de l'humour qui faisait les délices de ses collègues de Montréal et de l'hispanisme international.

Félix Carrasco aura réussi à susciter des loyautés profondes parmi ses étudiants, qui avaient

le plus grand respect pour son perfectionnement et la plus grande tendresse pour son personnage de savant distrait.



Un hommage à Félix Carrasco sera rendu par ses collègues en présence de sa famille le 11 mai de 15 h à 17 h au Centre de ressources de l'espagnol, 3744, rue Jean-Brillant, 5<sup>e</sup> étage. Confirmez votre présence au 514 343-7050.

## La délégation de l'UdeM aux Nations unies obtient le premier prix

La délégation des Nations unies de l'Université a participé, en mars dernier à New York, au National Model United Nations, une des plus grandes simulations des Nations unies regroupant plus de 4000 étudiants. La délégation de l'UdeM s'est vu attribuer la représentation de l'Allemagne. Pendant près de sept mois, les 29 membres de la délégation, sous la supervision de leurs délégués en chef Annie Léspérance et Denis Côté, ainsi que de leurs conseillers facultaires Loïc Baumans et Charline Leduc-Marcoux, se sont entraînés hebdomadairement en vue de la simulation. Leurs efforts et leur persévérance ont été récompensés puisqu'ils ont obtenu, pour la première fois en 28 ans de participation à la simulation, le premier prix, soit le prestigieux Outstanding Delegation Award.

La délégation était donc composée des étudiants suivants : les délégués en chef Annie Léspérance et Denis Côté; les conseillers facultaires Loïc Baumans et Charline Leduc-Marcoux; et les délégués Nadine

Bader, Mihnea Bantoiu, Grégoire Bernèche, Gaël Bichotte, Laetitia Blais-Bigot, Fabien Clavier, Annabelle Creuzé, François Dansereau, Anne Echasseriau, Ana Maria Garcia Alvarez, Anne-Claire Gayet, Sébastien Gehu, Joanie Gosselin, Emmanuel Grumiaux, Catherine Habel, Gregory Jaquet, Mathieu Kissin, Arthur Laferrrière, Alexandre Mogharaei, Pierre-Axel Pejouan, Guillaume Perron-Piché, David Provencher, Audrey Reeves, Chloé Saint-Ville et Per Sogge.



Les délégués de l'UdeM affichaient leur plus fier sourire après la victoire.

## petites annonces

**À louer.** Haut de duplex près de l'Université de Montréal et du CHU Sainte-Justine, 6 1/2 libre et entièrement nettoyé, le 1<sup>er</sup> août 2007. Pour renseignements : 514 733-9423.

**Recherché.** Participants pour étude simulation travail de nuit. Laboratoire chronobiologie, Hôpital du Sacré-Cœur. Hommes et femmes, non-fumeurs, 20-35 ans. 7 jours et nuits consécutifs au Laboratoire. Compensation : 780 \$. Info : 514 338-2222, poste 2517, option 3.

**À louer.** À Paris, appartement annexe universitaire 2007-2008, 37 m<sup>2</sup>, XIV<sup>e</sup> arr., tout équipé, calme. Photos disponibles. Antoine :

514 992-0659 ou <[abigenwald@fratitel.com](mailto:abigenwald@fratitel.com)>.

**À louer.** Professeur retraité s'absente de sept. à déc. 2007. Dans Vieux-Montréal, grand appartement entièrement meublé style loft, 1700 p<sup>2</sup>. Vue sur Vieux-Port, grande chambre fermée, salle à manger, grand salon et deux bureaux. Tranquillité et grand confort. Piscine chauffée et BBQ sur toit, garage intérieur. Renseignements : 514 287-1313 ou <[poupart.jra@hotmail.com](mailto:poupart.jra@hotmail.com)>.

**À louer.** Dans Villeray, 4 1/2 situé près d'un métro (ligne bleue). Salon double séparé par des portes francaises. Grande cuisine bien

éclairée. Plancher de bois franc, entrée laveuse et sécheuse (mini). Prix : 550 \$/mois. Info : 514 343-6111, poste 1-8869. Pour personne tranquille, non fumeuse, sans animaux, avec références.

**À louer.** Condo, 4 1/2 , 2 chambres, salle à manger, face au pavillon J.-A.-DeSève. Terrasse commune sur le toit . Bail à long terme possible. Prix : 1500 \$/mois. Tél : 514 290-1705.

**Recherché.** Personnes volontaires atteintes d'acouphènes ou non, âgées de 24 à 45 ans, bonne santé, 2 visites, compensation financière. Info : Philippe Fournier au 514 343-6111, poste 1-3522.

## Histoire et religion

# Les Sulpiciens de Montréal : un héritage encore vif

**Dominique Deslandres** dirige un ouvrage sur 350 ans de « pouvoir » et de « discréption »

Ils ont été les seigneurs de Montréal. On a dit qu'ils s'étaient enrichis aux dépens des Amérindiens d'Oka et l'on déclare qu'ils jouissent encore de nos jours d'une immense fortune. « Ils ont eu beaucoup de pouvoir, c'est vrai. Mais, en dehors de quelques faits marquants, ils ont été extrêmement discrets », mentionne Dominique Deslandres, professeure au Département d'histoire et auteure d'un ouvrage sur les trois siècles et demi de présence des Sulpiciens à Montréal. De plus, leur « immense fortune » s'est volatilisée à la suite d'une transaction douteuse dans les années 20.

Avec l'aide de ses collègues de l'UdeM John Dickenson et Olivier Hubert, Mme Deslandres a passé plusieurs mois à reconstituer l'histoire de cette compagnie de prêtres d'origine française en écumant notamment les archives de la congrégation, parmi les plus riches du Canada. L'ouvrage, abondamment illustré, paru chez Fides en mars dernier, présente des chapitres signés par des spécialistes de l'UQAM, de l'Université de Sherbrooke, de l'Université Laval, de l'Université McGill et d'établissements extérieurs.

La société que voulait établir en Nouvelle-France Jean-Jacques Olier, curé de Saint-Sulpice, avec l'aide de quatre ecclésiastiques envoyés à Ville-Marie en 1657, était une véritable utopie. « Ces prêtres sont des fous de Dieu qui pensent fonder une société parfaite, composée de nouveaux convertis et de croyants dévoués », raconte Mme Deslandres.

Rapidement, le rêve se transforme en réalité. La société Notre-Dame, chargée d'administrer les terres, fait banqueroute et les missionnaires sulpiciens doivent s'improviser gestionnaires. Ils deviennent seigneurs un peu malgré eux, mais décident de jouer leur rôle à fond. Ils sont à l'origine de ce qu'on peut appeler le premier « schéma d'aménagement » connu à Montréal. « Ils tracent les chemins, font de la planification urbaine. Encore aujourd'hui, leur héritage est présent autour de nous : les chemins de la Côte-Sainte-Catherine, de la Côte-Saint-Antoine, de la Côte-Saint-Luc, le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges... »

### 650 prêtres

Le nombre de sulpiciens n'a pas cessé de décroître depuis l'apogée de la congrégation, mais celle-ci n'a jamais été très populaire. Selon les bases de données consultées par Dominique Deslandres, ils n'auraient été que 650 au total. Mais ils sont scolarisés et très actifs parmi l'élite intellectuelle. Ils auront une grande influence dans l'implantation des écoles et des hôpitaux. Et, dans le domaine des arts, ils sont incontournables.

C'est par leur intermédiaire que le premier orgue fera son entrée à Montréal en 1701, comme l'explique la musicologue Élisabeth Gallat-Morin. Homme de grande culture, François Vachon de Belmont fera installer son instrument à l'église Notre-Dame. Le premier musicien de métier que la ville a connu, Jean Girard, tiendra l'orgue de 1724 à 1765. Jusqu'à Clément Morin, professeur à l'Université de Montréal jusque dans les années 90, les Sulpiciens auront concouru de près à la vie musicale montréalaise.

*Pour illustrer l'ouvrage, on a fait appel à des historiens de l'art et au conservateur de l'art canadien au Musée des beaux-arts de Montréal,  
Jacques Des Rochers.*

De même, ils ont été très présents dans la culture littéraire. Considéré comme un produit de luxe au 18<sup>e</sup> siècle, le livre en langue française connaît une diffusion restreinte, surtout après la Conquête. Mais, par le réseau de la congrégation, plusieurs centaines d'ouvrages sont acheminés chaque année vers le Bas-Canada. « Il s'agit d'ouvrages spécialisés destinés aux prêtres, de catéchismes pour les enfants des pe-

tites écoles sulpiciennes, de manuels et de dictionnaires pour les collégiens, de livres de piété en français pour les paroissiens alphabétisés, particulièrement pour les membres de confréries », écrit Olivier Hubert.

Le 11 septembre 1915, la bibliothèque Saint-Sulpice, située rue Saint-Denis, ouvre ses portes. On y trouve quelque 200 000 documents.

L'immeuble devient vite « le lieu de rendez-vous de l'intelligentsia catholique », comme le souligne l'historien Olivier Maurault, directeur des activités culturelles à la bibliothèque, deviendra par la suite recteur de l'Université de Montréal.

### Des sulpiciens satisfaits

Pour obtenir un ouvrage rigoureux et complet relatant l'histoire de la congrégation à l'occasion de son 350<sup>e</sup> anniversaire, les sulpiciens Rolland Litalien, Guy Charland et Jean-Pierre Lussier sont venus frapper à la porte du Département d'histoire dès 2004. Les supérieurs provinciaux Lionel Gendron et Jacques D'Arcy, ainsi que Zénon Yelle ont aussi joué un rôle dans ce projet.

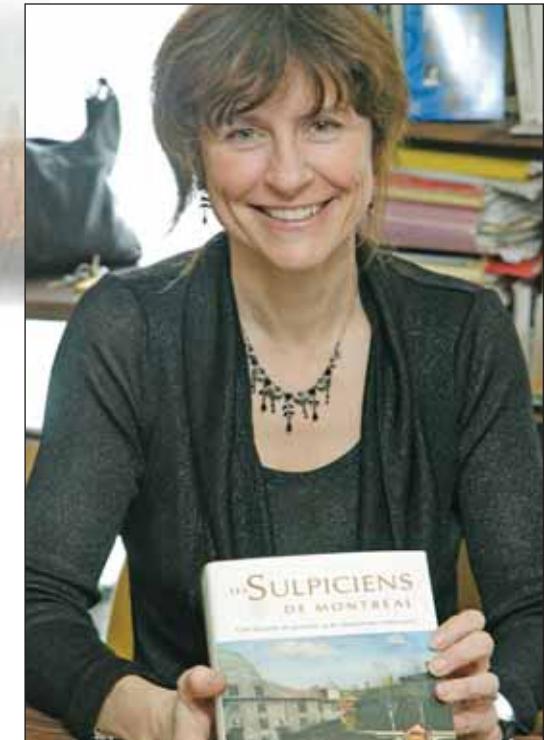
C'est Dominique Deslandres qui en a pris les commandes. Moins de quatre ans plus tard, le volume paraît. « Les Sulpiciens ne voulaient pas d'une hagiographie, explique l'historienne. Ils nous ont donné accès à leurs archives pour nous permettre d'ac-

complir notre travail, et sans aucune forme de censure. D'ailleurs, ils n'ont lu le livre que lorsqu'il a été imprimé. »

Le projet a, entretemps, pris des proportions inattendues. Pour illustrer l'ouvrage, on a dû faire appel à des historiens de l'art et au conservateur de l'art canadien au Musée des beaux-arts de Montréal, Jacques Des Rochers, qui n'a pas pris les choses à la légère. En plus de contribuer aux 170 illustrations et aux trois cahiers de 16 pages en couleurs, il a eu l'idée d'organiser une exposition sur l'héritage artistique des Sulpiciens de Montréal. Cette exposition se tiendra l'automne prochain.

**Mathieu-Robert Sauvé**

Sous la direction de Dominique Deslandres, John Dickenson et Olivier Hubert, **Les Sulpiciens de Montréal : une histoire de pouvoir et de discréption**, Montréal, Fides, 2007, 172 p.



Les Sulpiciens ne voulaient pas d'une hagiographie, précise Dominique Deslandres.



**La soprano Suzie LeBlanc** explore le répertoire de ses ancêtres acadiens

Au moment où vous lisez ces lignes, la soprano Suzie LeBlanc marche seule sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, dans le nord de l'Espagne. Avant de pratiquer le célèbre chemin foulé par des millions de chrétiens, elle a tenu à accomplir un autre type de pèlerinage. De Terre-Neuve à l'Île-du-Prince-Édouard en passant par le Nouveau-Brunswick, elle a récolté des chansons de ses ancêtres acadiens. La besace pleine, elle est entrée en studio pour enregistrer *Tout passe : chants d'Acadie*, la suite naturelle de son disque *La mer jolie*, paru en 2004, un premier hommage à la musique de sa terre natale.

## Retour aux sources

# Un pèlerinage musical

« J'avais besoin d'un temps de repos, explique la chargée de cours en chant baroque à la Faculté de musique, qui poursuit une brillante carrière internationale. Tout en m'entraînant en prévision des 800 km à parcourir vers Compostelle, je souhaitais m'arrêter chez les gens, prendre le thé, discuter et leur dire "Chantez-moi quelque chose..." Je voulais voir ce que ma présence leur inspirerait. » Et le disque s'est construit ainsi, au gré de ses pérégrinations.

### Retour aux sources

Au-delà des mélodies festives et des complaintes déchirantes propres à l'Acadie, la soprano a découvert des chants qui ont voyagé. Elle relate l'histoire toucheante de la chanson *Comment veux-tu que je t'embrasse ?*, offerte par Hélène Myers, une populaire chanteuse folklorique. « À un festival de chansons traditionnelles se déroulant en Louisiane, où Mme Myers représentait le Nouveau-Brunswick, un homme est venu de Californie pour retrouver les paroles de cette mélodie que chantait sa femme. Il les avait perdues 30 ans plus tôt, alors que sa compagne, qui chantait avec lui, avait été heurtée par une voiture le long de la route où ils marchaient ensemble. La victime avait emporté les paroles avec elle et c'est Mme Myers qui a

pu rendre au vieil homme les couplets oubliés. »

Certaines pièces portent par ailleurs en elles une page d'histoire. Le manuscrit de *La nouvelle chanson de Terre-Neuve*, retrouvé en Normandie, dans le tiroir d'un bureau fermé à clé de 1725 à 1960, a sans doute été rédigé par plusieurs pêcheurs qui se sont aventurés dans la baie de Plaisance, réputée pour ses généreux bancs de morues. Et la chanson-titre du disque, *Tout passe*, aurait été l'un des trois cantiques chantés lors de la déportation des Acadiens, selon un historien du 18<sup>e</sup> siècle.

Suzie LeBlanc a donc accompli un véritable retour aux sources, elle qui est issue d'une famille qui écoutait davantage de musique classique que traditionnelle. « Ce n'est pas quelque chose que j'avais exploré dans ma famille parce que ma mère est chanteuse classique, dit-elle. Mais, dès que je me rendais chez des amis ou des parents éloignés, j'entendais cette musique. C'est impossible d'être acadien et de ne pas avoir vécu plein de soirées dans la cuisine avec des violoneux. Ça fait partie de notre patrimoine, c'est dans notre sang. »

Rompue aux mélodies du répertoire des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, Suzie LeBlanc n'a pas eu à improviser chanteuse folklorique le temps de deux albums. « Ça m'in-

quiétait au début, car je croyais devoir chanter ces pièces de façon moderne. Puis, je me suis aperçue que je pouvais le faire à ma manière puisque les chants acadiens sont, comme le baroque, de la musique ancienne. La plupart proviennent d'Europe et ont été composés entre le 14<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> siècle. »

### À la recherche de soi

Après le silence contemplatif du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, la blonde et vapoureuse cantatrice repartira en musique... et en images ! Jamais à court de défis, Suzie LeBlanc se lance dans un premier long métrage, *The Lost Song*, réalisé par l'Acadien Rodrigue Jean. Elle y interprète une chanteuse classique qui souffre de dépression postpartum.

Au cours de l'été, elle promènera les pièces de *Tout passe* dans les provinces maritimes. En septembre, la chanteuse s'aventurera en terrains inconnus, celui de Mozart, Fauré, Poulenc et Messiaen, mais assure du même souffle qu'elle ne délaisse pas ses premières amours, le baroque. Elle donnera d'ailleurs des concerts à Vancouver avec l'Académie baroque de Montréal prochainement. On doit à quelques-uns des membres de cet organisme (Marie-Nathalie Lacoursière, Alexander Weimann et Guillaume Bernardi) le succès de *L'incorona-*

*zione di Poppea*, présenté au début du mois de mars par l'Atelier d'opéra et l'Atelier de musique baroque de l'UdeM. Suzie LeBlanc, qui y a supervisé les étudiants quant à l'apprentissage du style baroque, espère pouvoir recommencer d'ici 2009.

La soprano s'amuse de la diversité de ses expériences qui, selon elle, n'en sont pas moins complémentaires. « Je prends beaucoup d'engagements, c'est vrai. Mais ce sont des choses auxquelles je réfléchis depuis deux ou trois ans. Elles ont pour objectif la recherche de soi, c'est-à-dire une connaissance plus profonde de moi comme interprète. Toutes mes expériences de vie s'intègrent ainsi à ma musique. »

**Marie Lambert-Chan**



Tout passe aurait été chantée lors de la déportation des Acadiens.